

**Sports collectifs de haut niveau -  
Actualisation de la délibération du 9 juillet 2009 -  
Adoption d'un nouveau Contrat de Développement Sportif avec l'ESB F  
et attribution d'une subvention pour l'aide au démarrage  
du Besançon Basket Club**

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur** : Le Conseil Municipal du 9 juillet 2009 a délibéré sur le soutien aux clubs de haut niveau des sports collectifs et a adopté diverses dispositions et subventions inscrites dans les Contrats de Développement Sportif et leurs avenants annuels.

Toutes les dispositions concernant l'ESB M ainsi que celles concernant l'ensemble des clubs participant aux compétitions de niveau national sont mises en application sans modification étant précisé que pour 2 clubs l'AS Palente Orchamps Hand Ball et Besançon Doubs Hockey Club, le Conseil Municipal prévoyait deux options. En définitive, l'équipe féminine de l'AS Palente Orchamps Hand Ball évoluera au final en N1 et le montant annuel sera 40 K€, et l'équipe de Besançon Doubs Hockey Club évoluera en D3 et le montant annuel sera 3 K€ pour le club.

### **Le BRC FOOT**

La situation sportive du BRC FOOT est désormais connue.

Le club n'a pu accéder au niveau National à la suite d'une sanction des autorités fédérales et évolue en championnat CFA comme l'année précédente.

Selon l'hypothèse indiquée dans la délibération du Conseil Municipal du 9 juillet 2009 le CDS 2008/2011 est donc toujours en cours de validité et le montant de subvention est défini à 310 K€ pour la saison 2009/2010.

Les dispositions spécifiques adoptées pour favoriser la montée en National sont annulées et notamment le versement d'une subvention exceptionnelle de 240 K€ au titre d'une « prime de montée » qui permettait au club de présenter une situation à l'équilibre au 30 juin 2009.

Le BRC a transmis de nouveaux documents provisoires présentant un résultat d'exploitation négatif de 450 K€ pour la saison 2008/2009 et une situation nette au 30 juin de - 396 K€.

La signature de l'avenant 2009/2010 est soumise aux conditions prévues par le CDS et notamment à la production de documents comptables fiables sur la situation du club au 30 juin, à l'apurement du déficit, à l'encaissement des créances à recouvrer et à la présentation d'un budget prévisionnel réaliste à l'équilibre.

### **L'ESB F**

Le club a également fait l'objet d'une sanction et d'une mesure de rétrogradation sportive en D2 tout en gardant la possibilité de disputer une compétition européenne.

Cette situation sportive n'ayant pas été envisagée dans le cadre du CDS 2008/2011 ni de la délibération du 9 juillet 2009, il convient de proposer au club la signature d'un nouveau contrat sur la base de son projet et de la hauteur retenue par la Ville pour le montant des subventions annuelles.

Compte tenu de la situation financière difficile du club et de son projet de retour rapide en D1, la Ville propose un contrat sur la seule saison 2009/2010 basé sur les principes suivants :

- renforcement des dispositifs de contrôle financier en intégrant des contrôles mensuels sur les dépenses, les recettes propres et les apports financiers des partenaires

- maintien du Centre de Formation et de la politique de promotion des joueuses issues du club et des structures régionales de formation

- soutien financier sur les bases suivantes :
  - o subvention base D2 = 300 K€
  - o complément qualification européenne = 50 K€

Le versement de la subvention de 350 K€ sera opéré en mensualités de 29 166 € à compter d'octobre 2009 après versement d'un 1<sup>er</sup> acompte de 87 500 € correspondant aux 3 premiers mois de la saison à la signature du CDS.

### **L'arrêt d'activité du BBCD et le soutien au démarrage du Besançon Basket Club**

A la suite de l'échec sportif de la saison 2008/2009 conduisant à la rétrogradation en Pro B, l'équipe dirigeante du BBCD n'a pas souhaité poursuivre le projet de développement entrepris depuis 2006 et les partenaires économiques ont opéré un retrait de leurs engagements financiers.

Ces décisions ont conduit le club à une procédure de redressement judiciaire suivie d'une mise en liquidation après l'abandon d'un projet de redémarrage en National 1.

Des dirigeants du secteur amateur du BBCD ont souhaité permettre la poursuite d'une partie de l'activité et ont constitué un nouveau club qui a pu bénéficier du transfert des droits sportifs et administratifs du BBCD.

Ce nouveau club, Besançon Basket Club élabore un projet pour la saison 2009/2010 pour permettre la pratique des 350 licenciés issus du BBCD, la poursuite du centre de formation et l'évolution de l'ensemble des équipes «amateurs» à leur niveau précédent.

Pour assurer le démarrage de la saison il est proposé de verser au BBC un acompte de 22 500 € sur le montant de la subvention à venir qui s'inscrira dans un Contrat de Développement Sportif proposé lors d'un prochain Conseil Municipal.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le Contrat 2009/2010 avec l'ESB F
- attribuer les subventions correspondant aux deux premiers acomptes pour la saison 2009/2010 :
  - . ESB F : 87 500 €
  - . BBC : 22 500 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 110 000 €, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4824 CS 20300.

**«M. LE MAIRE** : Je vais passer la parole à Patrick BONTEMPS et je me permettrai peut-être d'intervenir dans le débat.

**M. Patrick BONTEMPS** : Monsieur le Maire, merci beaucoup. On va bien entendu parler du sport collectif de haut niveau mais j'aimerais évoquer l'ensemble du sport bisontin. J'aimerais qu'on ne juge pas comme d'aucuns le feront bien entendu, le sport bisontin à travers le sport de haut niveau mais qu'on regarde effectivement la richesse du sport à Besançon en général. Un certain nombre de subventions vont être votées pour le sport amateur. A Besançon c'est 30 à 32 000 licenciés, c'est plus de 180 associations sportives et bien entendu derrière ce sont un certain nombre de bénévoles, d'éducateurs qui contribuent à faire vivre ces associations.

Nous avons également une délibération sur le sport de haut niveau individuel et là encore je voudrais féliciter bien entendu l'ensemble du mouvement sportif parce que nous avons des clubs dynamiques, qui ont des résultats et des résultats tangibles. Je veux rappeler simplement le podium de la

Française en haltérophilie en sport d'équipe l'an dernier, les judokas qui participent à la Coupe d'Europe cette année, également le podium de David MATAM-MATAM aux jeux méditerranéens. Je vous rappelle aussi qu'on a eu un champion du monde sur piste certes qui n'est plus bisontin mais qui l'a été, et puis quand même rappeler aussi une médaille d'argent aux jeux olympiques l'an passé.

A côté de cela c'est aussi une politique sportive à travers le sport pour tous. Le sport pour tous c'est le Raid Handi-Forts, Vital'Sports, et Vital'Eté, ponctué par la venue de l'ensemble du mouvement sportif à travers ces clubs pour se servir de Vital'Eté comme vitrine. Et à cette occasion les sportifs bisontins étaient là, ceux qui font le sport, ceux qui nous remercient de notre position, ceux qui nous félicitent effectivement de tenir bon, parce qu'eux ne font pas de déficit, ne comprennent pas et ne comprendraient pas que nous soyons toujours à aider les clubs en difficultés. Le sport bisontin c'est aussi des manifestations sportives de niveau national, voire international, cette année le Tour de France, plus récemment le Tour de l'Avenir gagné par Romain SICAR, champion du monde en Suisse en junior. Je rappellerai aussi à Besançon l'Open de Franche-Comté de tennis et puis à venir également un match important, un match international, de hand féminin. A Besançon effectivement, le hand féminin compte et nous aurons FRANCE - ISLANDE. Je voulais simplement rappeler ces événements, rappeler que le mouvement sportif à Besançon existe, existe au-delà du sport de haut niveau et faire l'analyse du sport bisontin à travers le haut niveau est totalement réducteur.

Pour ce qui concerne le sport de haut niveau, parlons-en. Cette année, si l'ensemble des projets des différents clubs avait abouti, c'est 1 800 000 € que la Ville de Besançon escomptait apporter comme subventions au sport de haut niveau. La Ville à travers ses contrats de développement sportif a toujours tenu ses engagements, quels qu'ils soient. Ce qui pose problème aujourd'hui c'est à la fois des résultats sportifs qui ne sont pas à la hauteur, des problèmes de gestion mais également et c'est peut-être plus grave, un engagement des partenaires privés qui n'arrive pas, et on peut le comprendre, à être à la hauteur pour permettre au sport de haut niveau de Besançon d'exister. On a un tissu économique qui n'est probablement pas celui de Strasbourg, ni celui de Lyon ou même celui de Dijon et c'est une des difficultés du sport à Besançon.

Alors vous serez peut-être déçus mais dans cette délibération, nous n'allons parler que de l'ESBF et du BBC. Bien sûr nous évoquerons le cas du BRC et celui de l'ESBM que je voudrais citer en exemple car c'est le seul club qui a fait le choix de la gestion au détriment du sportif, qui certes l'a payé l'an passé avec une relégation en nationale 1, de justesse malheureusement, mais qui a réussi à faire + 70 000 € d'exploitation, ramenant son déficit à moins 100 000 €. Ceci démontre que quand on arrive à être gestionnaire, à se dépassionner et à admettre que ce n'est pas toujours le sportif qui doit être mis en avant, on peut avoir des résultats. Le Conseil Municipal s'est déjà prononcé sur l'aide à ce club.

La question du hand féminin, elle, est extrêmement difficile. Le club affiche un déficit de l'ordre de 370 000 € à la fin de la saison passée, malheureusement et après des alertes de la Ville de Besançon à plusieurs reprises. Je me suis rendu notamment au Conseil d'Administration du club en septembre l'an passé. Nous avons proposé de ne pas verser la subvention en début d'année parce qu'effectivement la situation financière ne nous paraissait pas saine, n'était pas saine. Nous avons alerté le club sur le risque, en continuant dans cette gestion, d'aboutir à une relégation ; d'autres personnes l'ont aussi fait remarquer au club au niveau national, le Directeur Technique National est venu à Besançon, tout cela a été expliqué au club et malheureusement ce qui devait arriver arriva, la conciliation CNOSF n'a pas abouti et la CNCG a relégué le club en D2. Aujourd'hui nous devons donc réévaluer notre aide au club ESBF puisque nos contrats ne prévoyaient que la D1. Par souci d'équité nous proposons effectivement une subvention de 300 000 € avec bien entendu le maintien des 50 000 € que nous avons envisagé pour une participation à une coupe d'Europe puisque, je le rappelle, sur le plan sportif, le club était qualifié pour l'Europe et garde cette qualification. Voilà donc l'aide que nous proposons. Compte tenu du budget que le club peut espérer cette année de la part des collectivités mais également des partenaires privés, l'effort qui lui est demandé est de ramener son déficit budgétaire de façon significative à un montant de l'ordre de 200 000 € et alors, à la fin de la saison, nous pourrions effectivement réévaluer la question sportive. Aujourd'hui l'accession en D1 féminine c'est trois clubs, voire éventuellement un quatrième si dans les trois premiers un club ne pouvait se qualifier sur le plan financier. Il y a là un enjeu sportif et une possibilité pour ce club de retrouver la D1 le plus rapidement possible et c'est un objectif de la Ville de Besançon bien entendu que de retrouver

le haut niveau féminin, parce que c'est un travail de fond du club depuis des années au niveau de la formation et nous avons cette volonté politique. Si effectivement le club arrive aux portes de la D1 à la fin de cette saison après avoir apuré son passif de façon significative, nous pourrions alors envisager des solutions avec lui pour effectivement retrouver ce haut niveau.

La question du basket est totalement différente, elle est avant tout sportive. J'aimerais saluer l'engagement des uns et des autres autour de ceux qui ont fait le basket à Besançon et qui aujourd'hui malheureusement sont tristes, pour ne pas dire plus, de ce qui survient au BBCD. Je rappelle simplement qu'à la fin de la saison après la relégation en Pro B, le Président a décidé pour des raisons personnelles que l'on peut saluer, de se retirer du basket ; difficulté alors de retrouver un repreneur et en l'absence de repreneur la nécessité d'une liquidation. A ce propos, des chiffres complètement extravagants et farfelus ont circulé partout sur les déficits du sport bisontin. Je crains que ces chiffres qui aujourd'hui n'ont jamais été confirmés, n'aient pas aidé les repreneurs à s'investir dans ce club. Donc malheureusement dépôt de bilan, relégation en N1 et dans l'urgence une proposition de budget aux instances nationales, à la CCG, le contrôle de gestion du basket, qui n'a pas accepté un budget dans lequel un certain nombre de partenaires privés s'était désengagé, et on voit bien là que c'est un des problèmes du sport bisontin, l'argent privé qui a mené à la liquidation du club et nous le regrettons tous. De ce fait une nouvelle structure s'est créée, le BBC à travers l'initiative de Mme RABUT que je salue qui a pu négocier le maintien des droits sportifs pour tout ce qui est jeune au niveau du BBC, malheureusement une équipe féminine en nationale 3 et une équipe masculine en pré-nationale. Nous n'avons pu à ce jour procéder à l'examen du projet du club comme nous le faisons pour nos contrats de développement sportif. C'est pourquoi nous proposons simplement une avance de 22 500 € qui doit permettre au club d'avoir de la trésorerie pour commencer de fonctionner puisqu'il travaille déjà. Dans un deuxième temps le budget prévisionnel du club sera retravaillé avec la délégation et nous aurons donc à vous présenter un vrai projet, sachant que là aussi nous devons réfléchir plus globalement au niveau du basket car il existe un autre club de basket à Besançon qui a aussi des résultats, qui est un club structuré et il y a place pour 2 clubs, mais il faudra mener une réflexion autour du basket à Besançon. C'est donc les deux aides sur lesquelles nous aurons à nous prononcer ce soir.

Pour ce qui concerne le foot nous avons déjà voté le contrat de développement sportif du BRC il y a un an et nous l'avons confirmé au mois de juillet puisqu'en cas d'évolution en CFA l'aide de la Ville de Besançon qui était de 310 000 €, sera reconduite. Simplement, pour pouvoir effectivement verser les subventions en 4 trimestres, nous devons signer un avenant. Or aujourd'hui la situation du BRC vous la connaissez mais précisons-la. A la fin de l'exercice, selon les comptes qui nous ont été présentés, certifiés par le Commissaire aux Comptes début septembre, c'est un déficit sur la saison passée de 400 000 €, 396 exactement, alors qu'il était de 200 000 € environ au 30 juin, donc aujourd'hui 400 000 €. Donc premièrement ce dont nous avons besoin, c'est d'avoir effectivement des comptes certifiés par le comptable et par le Commissaire aux Comptes pour connaître la situation exacte du BRC et, dans ce déficit bien entendu, sur la saison passée la nature de la dette, dette sociale, URSSAF, impôts mais aussi dettes auprès de particuliers, auprès d'entreprises, ce qui peut leur être préjudiciable. Deuxièmement, vous le savez aussi, un certain nombre de partenaires privés n'ont pas versé l'ensemble des engagements de la saison passée, pour l'un des partenaires, le plus important, c'est 125 000 €, donc là aussi nous avons besoin de l'assurance que ces sommes seront versées. A ce jour le Président de cette Société et son épouse se sont portés caution personnelle des dettes en direction du BRC, ce qui est déjà une avancée. Aujourd'hui une personne s'est présentée pour essayer de sortir le BRC de la situation. Bien entendu je veux parler de François BOURGOIN que j'aimerais saluer, François qui connaît bien le BRC puisqu'il en a été Président pendant de nombreuses années, c'est quelqu'un qui connaît bien le foot aussi puisqu'il a des responsabilités au niveau de la Ligue de Franche-Comté. Il sait aussi s'entourer ; il a à côté de lui des anciens responsables des finances qui siègent aussi au niveau national pour le foot, qui savent effectivement gérer et je salue François de cet engagement parce qu'effectivement reprendre une situation comme celle dans laquelle se retrouve le BRC avec un prévisionnel qui nous a été présenté à plus d'1 500 000 € au mois d'août alors que le club peut décemment compter sur 1 200 000 € d'aide de la Ville et des partenaires privés, il y a là un travail considérable, sachant et vous le savez aussi que la plupart des contrats ont été signés avec les joueurs, d'abord au niveau national et puis ensuite au niveau du CFA mais pour des engagements budgétaires qui ne correspondent pas à un budget réaliste. Donc François devra trouver une masse salariale qui corresponde à un budget prévisionnel et cela ne suffit pas parce

que bien entendu il faut trouver là-aussi un partenariat privé pour la saison à venir et ce partenariat privé il doit être de l'ordre de 300 000 €, ce sont les chiffres qui ont été avancés. Et puis pour terminer il faudra trouver dans les années à venir les financements dans les budgets pour apurer ce déficit de 400 000 € car, nous l'avons dit en 2005 et les Présidents de clubs l'ont signé à travers les contrats de développement sportif, la Ville de Besançon n'apurera pas les déficits des clubs, ceci est fini. Il faudra bien là aussi trouver des solutions. Voilà la situation actuelle. Bien entendu je pense qu'à l'unanimité, cette assemblée a envie de voir le BRC exister, le BRC pour tout son travail en direction des jeunes, pour tout ce qui est fait depuis de nombreuses années, il y a des bénévoles, il y a des éducateurs, il y a un vrai travail de formation dans ce club, personne ne veut le voir disparaître. Mais aujourd'hui effectivement il faut trouver les solutions qui permettent de régler les problèmes dont je vous ai parlé et bien entendu après signature de l'avenant, les 310 000 € de la Ville de Besançon pourront être immédiatement débloqués sous forme de versements trimestriels, sachant qu'effectivement le club a à faire face à une grosse difficulté de trésorerie aujourd'hui puisque depuis 2 mois les joueurs évoluent mais ne sont pas payés. Alors peut-être aussi, on en a déjà parlé à travers certaines remarques dans ce Conseil Municipal, nous devons affiner encore le contrôle que nous exerçons sur ces clubs et là aussi nous proposerons une aide aux clubs, une aide plus régulière à l'ESBF mais aussi au BRC avec la production de tableaux de bord mensuels qui nous permettront de vérifier que les encaissements des partenaires privés sont effectifs. Nous vérifierons effectivement les comptes bancaires et que les dépenses sont à la hauteur des engagements. Et, pourquoi pas, notre subvention pourra alors être versée mensuellement et le cas échéant, si les tableaux de bord ne correspondent pas à la réalité, être suspendue un mois, ce qui ne pénaliserait pas le club, mais permettrait effectivement de donner une alerte.

Voilà ce que l'on peut proposer aujourd'hui pour l'ESBF et pour le BBC et puis je vous dis, pour le BRC la situation est simple : aujourd'hui on nous apporte 300 000 € effectivement d'engagement des partenaires privés. J'ai cru comprendre mais je crois que déjà Jacques GROSPERRIN s'était engagé avant, qu'une partie des subventions sera apportée par les parlementaires. Alors bien entendu ceci vaut pour cette année et c'est important mais quid des années à venir ?

**M. LE MAIRE :** Très rapidement pour compléter et puis redire la position de l'Adjoint et du Maire. Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement Patrick BONTEMPS et le service des Sports, spécialement Roland BILLOT et Nathalie PORRAL car cet été a été un été où ils ont pris peu de vacances et début août surtout, on a échangé beaucoup de coups de fil et le Directeur des Sports qui était en vacances est même revenu pour préparer des dossiers, donc je tiens à l'en remercier ainsi que Nathalie PORRAL et l'Adjoint et remercier aussi son épouse car cela n'a pas été facile.

Donc l'objectif pour le hand féminin c'est clair, c'est revenir rapidement et si possible l'année prochaine en D1. Je voulais aussi saluer l'engagement de tous ceux qui ont fait le basket à Besançon, tous ceux qui ont beaucoup donné et spécialement entre autres Jacques THIBAUT et puis aussi remercier Catherine RABUT pour ce qu'elle fait.

Pour revenir au foot, une petite remarque concernant ce que vient de dire Patrick sur le contrôle ; je ne suis pas sûr qu'on pourra aller jusqu'à vérifier les comptes bancaires parce qu'il faut faire attention de ne pas se retrouver dans la gestion de fait, ce qui serait assez ennuyeux. Mais je ne peux pas laisser dire qu'on n'a pas exercé de contrôle et je remercie Jacques GROSPERRIN d'avoir écrit dans la presse que la Ville de Besançon n'était pas connue pour son laxisme en matière de contrôle puisqu'effectivement les comptes ont été vérifiés. Certainement qu'on devra aller encore un peu plus loin. Tu as raison Patrick de rappeler qu'il y a un très grand attachement -ce n'est pas un problème politique- du Maire, de l'Adjoint, de la Municipalité, de tous, au foot à Besançon, que cela soit le foot amateur ou le sport de haut niveau parce que c'est le sport populaire par excellence. Il y a des milliers de licenciés, il y a une action de cohésion sociale au niveau des quartiers et je ne dirai pas au moins à deux de mes Adjoints qui ont été Présidents de clubs de quartiers, qu'il est important que l'on soutienne le sport en général et le foot aussi avec toute sa composante sport amateur, et le BRC, tel qu'il était, était effectivement un peu la tête de pont et même dans les quartiers l'objectif c'est faire carrière au BRC. Donc l'arrêt du BRC serait une catastrophe pour le foot et c'est pour cela qu'il faut trouver des solutions. Je ne ferai pas de polémique là-dessus, ce problème n'est pas politique, ceux qui jouent au foot sont des gens de gauche ou des gens de droite, il faut trouver des solutions et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ; ce que je n'accepterai jamais c'est la

récupération politique, pour l'instant je n'en vois pas donc tout va bien ! J'ai rappelé vendredi soir François BOURGOIN, le Président délégué du BRC pour l'instant, en lui demandant qu'il vienne m'apporter un certain nombre d'éléments pour le Conseil de ce soir, ce qu'il a fait, c'est pourquoi j'avais quelques minutes de retard.

Notre position, elle, n'a pas évolué depuis le départ ; elle se résume en deux mots : il faut sauver le BRC mais ne pas faire payer aux Bisontines et aux Bisontins le déficit, les erreurs de gestion du club dont ils ne sont pas responsables. Alors trouvons des solutions sans faire payer les Bisontines et les Bisontins car la situation actuellement est trop difficile dans les entreprises aussi et quand on parle du manque de sponsoring, c'est que les entreprises elles-mêmes ont de grandes difficultés pour maintenir leur activité. J'ai d'ailleurs pris un certain nombre de contacts avec les entreprises qui me l'ont rappelé. Les solutions existent, les choses avancent, donc c'est un message d'optimisme que je veux délivrer ce soir. Le Président m'a apporté ce soir une liste que j'ai ici, d'intentions de sponsors pour 302 964 €. Je lui ai donc demandé qu'il veuille bien et il m'a dit qu'il le ferait, me confirmer son engagement sur la réalité de ces sponsors. Ce n'est pas moi qui vais aller demander à un tel ou un tel s'il versera bien l'argent, je pense que c'est un contrat qui est passé entre le Président du club et les sponsors. J'ai donc demandé à François BOURGOIN qu'il s'engage sur la réalité de ces sommes. Il m'a dit qu'il le ferait, je peux considérer que ces 302 964 € sont des sommes qui sont actées, car je le redis aussi à cet instant, ce qui est important c'est de sauver le BRC mais pas pour un mois ou deux, parce que l'argent des sponsors aurait été versé en vain, l'argent de la ville aussi, il faut donc trouver des solutions pérennes, pour l'ensemble de l'année.

J'ai donc demandé au Président : premièrement qu'il m'apporte demain ou après-demain une lettre comme quoi il s'engage sur ces 302 964 €, il y a effectivement des subventions parlementaires et d'autres, je ne rentrerai pas dans les détails car à partir du moment où tout le monde se met autour de la table c'est très bien. Je lui ai demandé aussi de me communiquer avant la fin de cette semaine le budget du club à 1 200 000 €, enfin aux alentours de 1 200 000 €, que ce budget tienne compte d'une part du remboursement de la dette sociale, si le BRC obtient, comme pour une entreprise son étalement sur 2, 3, 4 ans, il faut donc que le budget dès l'année prochaine prévoie ce remboursement, que ce budget intègre aussi les indemnités de licenciement qu'il faudra payer car des contrats ont été signés pour jouer en Nationale, des contrats qui reviennent très cher. Je lui ai également demandé qu'il me donne les comptes certifiés par le Commissaire aux comptes, cela doit nous être remis pour le 30 septembre. C'est d'ailleurs une des difficultés quand on parle de contrôle et de gestion, c'est que les Commissaire aux comptes remettent leurs comptes trois mois après. Donc les comptes que nous allons avoir le 30 septembre, certifiés, seront ceux arrêtés au 30 juin. J'avais demandé aussi qu'il y ait une assurance comme quoi une des dettes importantes du club serait payée ; on m'a donné une caution personnelle d'un couple de dirigeants de cette entreprise qui s'engageait à payer cette dette. Lorsque j'aurai l'ensemble de ces documents, à ce moment-là rien ne s'opposera à ce que l'on puisse verser rapidement la première partie de la subvention, à savoir un quart, puisque nos conditions auront été remplies. Vous comprenez bien que si je demande ces garanties, c'est parce que la signature du Maire engage l'ensemble des Bisontines et des Bisontins et je veux avoir des garanties de pérennité pour ne pas se lancer dans une opération qui se traduirait par des difficultés dans deux ou dans trois mois, il faut donc que j'aie la garantie sur l'année. Voilà ce que j'ai demandé ce soir au Président. C'est exactement ce que nous avons d'ailleurs demandé il y a deux mois et je reconnais objectivement que les choses ont avancé puisque l'on m'a apporté une liste de 19 sponsors.

Alors parallèlement à cela, sans tambours ni trompettes, parce que je pense qu'il n'est pas forcément utile de communiquer tous les jours dans la presse quelle qu'elle soit pour dire ce que l'on fait, je me suis rendu à la Fédération Française de Football, entre autres la semaine dernière avec mon Directeur de Cabinet, où j'ai rencontré les responsables du football amateur, pour leur redire mon attachement au BRC et combien j'étais attaché à ce que l'on trouve effectivement des solutions. J'ai par ailleurs contacté un certain nombre d'entreprises que je connais dont j'ai vu avec plaisir que certaines figuraient dans cette liste. J'en ai encore une ou deux à contacter. Si je peux intervenir comme je le fais pour d'autres clubs d'ailleurs, afin d'amener des sponsors supplémentaires, je le ferai volontiers.

Je crois avoir bien résumé notre position : oui pour sauver le club, mais à condition d'obtenir les garanties souhaitées pour un fonctionnement pérenne de ce club.

**M. Edouard SASSARD** : Je vais m'exprimer au nom du groupe UMP et Apparentés. Avant de débiter mon intervention, je voudrais insister sur le fait que nous sommes aujourd'hui ce 28 septembre, arrivés à un moment crucial pour tout le sport bisontin. Rarement dans le passé nous aurons eu à faire des choix aussi importants, qui conditionnent autant l'avenir des clubs. Il faut donc pouvoir en débiter en toute connaissance de cause, de façon posée et constructive. Avant tout nous devons constater ensemble Monsieur le Maire l'échec de la politique sportive de la Ville. Votre souhait d'avoir 4 clubs sportifs de haut niveau était une chose impossible. Très souvent nous sommes intervenus depuis un an au Conseil Municipal, plus d'un an, pour vous mettre en garde sur cette politique de la Municipalité. Ne pas faire de choix entre les 4 clubs, verser des subventions importantes mais insuffisantes pour chacun de ces clubs, ceci associé à un tissu économique c'est vrai peu développé dans notre agglomération pour pouvoir fournir un sponsoring privé important, tous ces facteurs ont suffi pour qu'il n'y ait plus de sport de haut niveau à Besançon. Votre erreur, et celle de votre Adjoint, c'est de n'avoir jamais écouté nos remarques, convaincus de vos mauvaises certitudes. Face à cette situation d'échec deux solutions s'offraient à vous dès le mois de mai et tout au long de l'été : vous battre pour sauver des clubs ou laisser la sélection naturelle se faire pour que finalement les choix que vous n'aviez pas voulu faire dans le passé, s'opèrent d'eux-mêmes. C'est beaucoup plus facile que de prendre ses responsabilités. C'est donc cette dernière solution que vous avez choisie. Vous n'avez pas assumé votre politique sportive et vous avez laissé les clubs seuls face à leurs difficultés. Votre rôle de Maire était d'être présent et de trouver des solutions mais vous avez géré froidement et de façon administrative les dossiers, sans aucune passion, sur ce qui représente l'image de notre ville. Au terme de ces quatre mois de crise, la situation est la suivante : l'ESBM passe, on le sait depuis un petit bout de temps de la 2<sup>ème</sup> Division à la Nationale 1, cela va un petit peu mieux au niveau financier ; le BBCD n'existe plus, la liquidation judiciaire a été prononcée le 22 septembre et l'ESBF a été rétrogradée en 2<sup>ème</sup> Division. Nous nous associons à vous pour dire que Laurent MAILLARD fait un énorme travail pour diminuer sa masse salariale, trouver des sponsors et se bat au quotidien pour que ce club vive et il faut en effet que ce club retrouve la 1<sup>ère</sup> Division le plus rapidement possible.

Enfin il y a le cas du BRC. Ces dernières semaines ont été décisives pour l'avenir du BRC. Alors que certains se plaisaient à dire, même publiquement, que le club était condamné, d'autres se sont mobilisés pour lui redonner toutes ses chances. Aujourd'hui la confiance est retrouvée, une liste de sponsors vous a été remise cet après-midi, les partenaires privés en quelques jours s'engagent à hauteur de 300 000 € dans le club et d'autres doivent le rejoindre dans les semaines à venir. Le groupe UMP se réjouit de cette démarche constructive. En même temps Monsieur le Maire le groupe UMP ne peut que regretter que l'on en soit arrivé là. En juin dernier, aux termes d'une saison remarquable, nos joueurs ont permis au BRC d'atteindre le niveau national mais compte tenu de difficultés financières, au lieu d'accéder à la division supérieure, le BRC est resté cantonné en CFA. Pendant cette phase douloureuse le club a été abandonné par la Mairie. Vous avez préféré suspendre le versement de la subvention votée par le Conseil plutôt que de trouver avec tous les acteurs concernés des solutions constructives. Cette attitude a abouti à la situation de crise que nous connaissons aujourd'hui. Le groupe UMP avait d'ailleurs demandé un Conseil Municipal extraordinaire cet été pour parler du BRC et des autres clubs de haut niveau. Dans le cadre du BRC votre rôle aurait dû être celui d'un moteur et pas d'un frein pour l'équipe et la Ville de Besançon. Aujourd'hui le déblocage de la situation vient des partenaires privés. En cette période économique difficile pour tous, les entreprises ont fait le choix de la confiance dans le BRC et son futur Président. Nous devons saluer et souligner le geste significatif des députés Jacques GROSPELLIN et Françoise BRANGET qui ont décidé tous deux d'aider financièrement le club.

**M. LE MAIRE** : Alain JOYANDET aussi je crois pour 25 000 €.

**M. Edouard SASSARD** : Le groupe oui. Tous ces partenaires ont permis de renouer avec l'espoir en prenant l'initiative alors que c'était votre rôle Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE** : Je ne suis plus parlementaire mais ça va revenir !

**M. Edouard SASSARD** : Au lieu de cela vous avez préféré ouvrir le parapluie et vous cacher derrière des courriers inquisiteurs envoyés indifféremment au Président DIAZ puis à François BOURGOIN. Même le changement de Président annoncé ne vous a pas fait changer d'attitude. Nous

avons voté une subvention de 310 000 € en juillet dernier, à ce jour pas 1 € n'a été versé au club qui a engagé des dépenses depuis la reprise du championnat, il y a donc urgence. Le Conseil Municipal doit permettre dès ce soir de faire ce geste, trop longtemps attendu, d'aider le BRC. Pour cela Monsieur le Maire ce n'est pas un quart ou la moitié de la subvention que vous devez débloquer mais la totalité. Vous le devez aux joueurs, vous le devez aux supporters et vous le devez aux bénévoles, Monsieur le Maire. L'histoire du BRC retiendra que le Président BOURGOIN a relevé le défi à un moment décisif pour le club, l'histoire retiendra que des partenaires privés ont su mouiller le maillot et prendre des risques pour sauver le BRC quand peu de personnes y croyaient. Faites en sorte Monsieur le Maire que l'histoire retienne que le BRC a pu compter aussi un peu sur la Mairie.

Enfin il nous paraît aujourd'hui indispensable de remettre à plat la politique sportive de la Ville. Vous deviez dès ce soir, par l'intermédiaire de Patrick BONTEMPS, nous présenter une politique sportive pour la Ville de Besançon, l'engagement en a été pris lors de la Commission 4. Cela n'a pas été fait. Pas de visibilité sur les 4 années à venir, les contrats de développement sportif ont montré leur limite, ne refaisons pas les mêmes erreurs, ne nous entêtons pas avec un mécanisme qui ne fonctionne pas, les mêmes causes produiront les mêmes effets. Nous sommes disponibles pour faire des propositions. Nous avons proposé de créer un Office Régional des Sports qui regrouperait toutes les Collectivités et pourrait faire le lien entre les clubs et les financeurs publics, cet organisme pouvant en accord avec les villes définir la stratégie du sport de haut niveau en Franche-Comté pour créer une unité. Nous vous proposons de créer très rapidement un groupe de travail associant les élus de tous bords, les représentants du monde sportif, des journalistes, des chefs d'entreprise, afin de débattre et de proposer une vision sportive pour Besançon. Le sport de haut niveau est indispensable, il n'est pas à dissocier du sport de masse et le sport de haut niveau n'est pas la locomotive. Nous sommes aujourd'hui arrivés à une situation qui ne peut être pire que ce que nous vivons. Nous devons donc saisir l'opportunité de reconstruire le sport à Besançon, notre rayonnement de capitale régionale en dépend. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE :** Je vous remercie mais moi qui ne voulais pas faire de politique, je crois que c'est gagné ! Je vais vous rappeler quelque chose Monsieur SASSARD, le Maire n'est pas Président de club et ne le sera jamais. Je sais que cela se fait dans d'autres villes, pas forcément très loin de chez nous, mais ce n'est pas le rôle du Maire de Besançon. Je vous rappelle aussi qu'avec la même politique il y a trois ou quatre ans les filles de l'ESBF gagnaient tout et que le BCD était en Pro A et c'était le même mode de financement, le même mode de contrôle. Je crois que le sport est quelque chose que l'on ne contrôle pas. Les joueurs gagnent ou ne gagnent pas. Il y a eu au mois d'août une Commission au cours de laquelle vous n'avez fait aucune proposition, le compte rendu en donnera la preuve. Aussi venir ce soir en Conseil Municipal nous dire ce qu'il faut faire et faire une déclaration très politique, je pense que vous avez tout faux Monsieur SASSARD, car si vous prenez le problème du BRC comme un problème politique, comme une erreur de gestion de la Ville, comme une erreur de la politique sportive de la Ville, je pense vous dire très simplement que vous n'avez absolument rien compris. D'ailleurs quand vous dites que nous sommes des censeurs, j'ai là la lettre de François BOURGOIN qui me dit : «afin de donner toutes ses chances au BRC et de répondre à vos légitimes interrogations» et il reprend les points soulevés : réduction des frais de fonctionnement, étalement de la dette, recherche de sponsors... Donc nous ne pouvons pas laisser dire que nous sommes des censeurs puisque le Président du club lui-même m'a dit que nos interrogations étaient légitimes et ce soir encore lorsque je lui ai demandé s'il venait à la séance, il m'a répondu «il va y avoir trop de politique, moi je travaille pour sauver le club, cela ne m'intéresse pas». Cela fait des années que nous sommes mauvais sur tout, sur le sport, sur la culture, sur le patrimoine, sur la circulation, sur les finances, nous sommes mauvais sur tout, c'est votre discours habituel. Apparemment les Bisontines et les Bisontins ont une autre vision et c'est tant mieux. Donc je ne polémiquerai pas avec cela. Vous dites que nous n'avons rien fait pour le BRC ? Je me suis rendu encore au mois de juin au CNOSF avec Vincent DIAZ et le Commissaire aux Comptes, pour essayer de trouver une solution et le Président DIAZ m'a envoyé plusieurs messages en me disant qu'il me remerciait pour mon soutien mais il faut que vous compreniez une chose, c'est que ce n'est pas à nous de gérer les clubs. Il y a un an, à moins que ce qui nous a été présenté était faux mais je ne le pense pas, le 30 juin 2008, le club était en excédent de 3 ou 4 000 € ; ce qui veut dire que les 400 000 € de déficit dans l'année ne sont pas le résultat d'une mauvaise politique sportive, c'est clairement une mauvaise gestion au niveau du club puisque sur un an il y a eu 400 000 € de déficit + encore 200 000 € de recettes exceptionnelles dues au match de Marseille. S'il n'y avait pas eu cela, il y aurait 600 000 € de déficit.



Donc je ne jette la pierre à personne, ce n'est pas facile d'être dirigeant de club, on y laisse beaucoup d'argent. Et je vais même vous surprendre, je pense que Vincent DIAZ lorsqu'il a repris le club il y a quelques années a même fait du bon boulot. Je persiste à dire que nous avons été et que nous serons aussi un moteur. Je ne vais pas faire de la démagogie ici parce que c'est un peu faire de la démagogie que de dire qu'il ne faut rien contrôler et tout payer, vous seriez les premiers à me le reprocher !

Je rappelle aussi, vous n'y êtes pour rien, que les représentants de ce groupe pour lequel vous intervenez aujourd'hui, lors du dernier mandat, ont ici même dit qu'il fallait abandonner le foot à Besançon car il y avait assez de Sochaux dans la région, je vous donnerai les noms en off. Je ne veux pas ouvrir le parapluie mais dans le contexte actuel, je veux donner toutes ses chances au BRC et ce qui me rassure, ce n'est pas ce que vous pouvez dire, c'est ce que m'a dit le Président délégué du club il y a quelques instants «on va continuer à travailler ensemble pour sauver le club». Cela, ça me rassure, tout le reste c'est de la polémique inutile. Et cet argent-là Monsieur SASSARD, ce n'est pas le mien. Quand on est chef d'entreprise c'est son argent, moi c'est l'argent des Bisontines et des Bisontins et je suis devant eux responsable de cela. De plus vous demandez que la totalité de la subvention soit versée alors que le club lui-même ne le demande pas, donc vous en rajoutez. Ce que je souhaite aussi c'est avoir une attitude équilibrée pour l'ensemble des clubs, qu'on ne fasse pas pour un club ce qu'on ne fait pas pour d'autres, et qu'on voie les choses globalement. La politique sportive de la Ville doit être identique pour l'ensemble de nos clubs. Même au niveau de la Fédération Française de Football qui nous regarde et elle va continuer, je peux vous le dire, à nous regarder dans les mois à venir, car elle veut que ce qui se fait à Besançon soit équitable par rapport à ce qui se fait dans d'autres villes. Je comprends bien alors que vous n'avez fait au mois de juillet, vous-même Monsieur SASSARD, en Commission aucune proposition, vous veniez surfer là-dessus. Je ne vais pas me fâcher avec vous, cela ne sert à rien. Je travaille avec les responsables du club pour avancer, je demande des garanties, c'est normal que je les demande au nom de la Ville et nous avancerons ensemble.

**M. Philippe GONON** : Oui, très cher Patrick BONTEMPS, que n'avons-nous pas entendu depuis le 9 juillet, Odile et moi que ce soit un tout petit peu et très courtoisement dans cette assemblée, dans les Commissions et un petit peu moins courtoisement en dehors de cette Assemblée ou des Commissions, voire même sur internet. «Vous êtes incompetents, vous n'y connaissez rien, vous n'assistez jamais aux matches. Nous n'avons pas de leçon à recevoir de vous» !! pour faire bref. La phrase que je préfère c'est vous qui l'avez prononcée -«on ne jongle pas avec les millions comme cela»- et je suis tout à fait d'accord avec vous et je voudrais vous rassurer tout de suite en vous disant que nous voterons sans hésiter le point suivant de l'ordre du jour. Sur ce rapport nous voudrions vous faire quelques petites remarques qui tiennent à la fois à l'histoire brève de ce débat depuis le 9 juillet et quelques propositions aussi d'avenir quand même.

Sur les chiffres remis au Conseil Municipal du 9 juillet, vous avez eu des propos péremptoirs et définitifs en nous disant, je reprends le Bulletin Officiel, «il est faux de dire que le basket est en déficit, le basket affiche effectivement une situation à l'équilibre», deux mois après il était en liquidation définitive. Est-ce que c'est pour un résultat positif qu'il a été mis en liquidation définitive ? Je ne le pense pas et les chiffres de déficit que j'avais annoncés autour de cette table au mois de juillet étaient-ils vraiment faux ? Répondez à cette question Patrick BONTEMPS, s'il vous plaît. Est-ce que j'avais vraiment tort ?

**M. LE MAIRE** : Sur le chiffre du million d'euros oui !

**M. Philippe GONON** : Non je parlais du déficit global des 4 clubs, j'avais annoncé 1 million 4 à peu près, vous étiez à 500 000 € en dessous, j'ai intégré un certain nombre de déficits, mes chiffres devaient être justes si mes souvenirs sont bons.

**M. LE MAIRE** : Non ils étaient faux.

**M. Philippe GONON** : Non ils étaient justes !

**M. LE MAIRE** : Patrick va vous répondre !

**M. Philippe GONON** : Sur l'opacité des clubs, vous avez déclaré dans un hebdomadaire local que vous étiez gêné mais pas responsable, que les clubs vous auraient caché la réalité de leur situation financière. Pourtant vous les connaissez bien ces clubs, vous vivez avec eux depuis des années. La Ville siège dans ce comité local qui reçoit les analyses, je crois chaque trimestre. La Ville, avez-vous expliqué il y a un an, s'est dotée d'un dispositif, je cite «d'un dispositif de surveillance et d'alerte» et vous avez ajouté un an après en juillet 2009 : «il est faux de dire que notre contrôle de gestion n'est pas efficace». L'histoire a jugé de l'efficacité de votre dispositif. Les signaux d'alerte s'étaient pourtant multipliés, Région et Département se sont esquivés lâchement direz-vous. Outre les résultats catastrophiques du basket, le contexte économique aurait dû aussi attirer votre attention. Vous savez très bien qu'en période de crise, on commence par sacrifier dans les entreprises les budgets de communication, de publicité, de sponsoring et les oeuvres de charité. Et puis il y avait d'autres faits un petit peu plus inquiétants. Il me semble que le directeur financier du BRC avait quitté le club en février 2009 avec une «plainte au cul», est-ce que c'est exact ou pas ?

**M. LE MAIRE et M. Patrick BONTEMPS** : C'est faux.

**M. Philippe GONON** : C'est une question, Monsieur BONTEMPS. C'est un débat ! Le Président du BBCD a démissionné si mes souvenirs sont bons le 19 juin. Il est parti avant la fin de la saison, avant la fin de la publication des comptes, etc. Nous avions, un certain nombre autour de cette table, tiré la sonnette d'alarme lors du débat du 9 juillet en disant : attention danger ! Malgré tous ces propos vous n'avez pas tiré la leçon et lors de la Commission du 18 août vous avez minimisé même la situation et pourtant le club est déjà en procédure à cette époque-là. Alors soit vous n'avez pas envie d'entendre, soit vous ne vous êtes pas donné les moyens de voir ce qui se passait réellement. En tout état de cause pendant 2 mois vous êtes sourd et aveugle et je rajouterais même méchamment je le reconnais, ce qui n'est pas dans mon tempérament naturel, quelle naïveté de croire les documents qu'on vous a donnés sans vraiment gratter, fouiller, remuer. On n'est pas dans un monde à la Mimi Mathy ou à l'Amélie Poulain, on est dans le monde de Bernard Tapie, du fric, de la compétition, l'OM Valenciennes, vous vous rappelez ? Le vrai contrôleur moderne est un inquisiteur et vous n'avez pas eu cet inquisiteur. Je pense qu'il vous aurait grandement amélioré la situation et vous êtes responsable de ce contrôle passoire que vous défendez bec et ongles.

Ce que j'aimerais aujourd'hui c'est que l'on discute dans le détail, véritablement, des remèdes que vous comptez apporter à ce dispositif de contrôle et de surveillance des comptes des clubs. Je suis d'accord avec vous, nous n'entrons pas dans la gestion de fait mais le contrôle exige des mesures beaucoup plus drastiques que celles que vous proposez. Alors la vraie raison de cette débâcle, moi je pense qu'effectivement ce n'est pas un problème de subventions, ce n'est pas un problème de résultats sportifs, c'est un vrai problème économique. Je crois qu'on est tous d'accord pour dire qu'effectivement aujourd'hui la Ville de Besançon n'a pas les moyens économiques de se payer au moins 4 danseuses. La crise est passée et il me semble qu'aujourd'hui nous avons quasiment peu d'entreprises qui ont les reins assez solides pour porter la victoire. Sur l'absence de propositions de l'Opposition, je vous trouve particulièrement de mauvaise foi. J'ai lu, dans toujours ce même hebdomadaire : «l'Opposition ne fait aucune proposition». Cher Patrick BONTEMPS, je crois que vous êtes trop jeune pour être touché par cette maladie qui nous fait tout oublier mais quand même, n'ai-je pas dit le 9 juillet «la Ville ne doit pas prendre en charge les déficits des clubs» n'ai-je pas dit «faites des audits indépendants» avant d'attribuer les subventions, n'ai-je pas dit «faites des choix» et je vous en ai proposé deux «deux clubs sur quatre», n'ai-je pas dit «investissez davantage dans le sport amateur», je crois même que j'ai écrit en dehors et après ce Conseil «il faut apurer». Alors je vais aujourd'hui vous faire encore trois propositions.

Je vous suggère de verser les subventions en dix fois, quel que soit le club, peu importe, mais après avoir vérifié chaque fois que les sponsors ont versé le prorata de leurs annonces initiales en début d'année. Je vous propose également que l'on diffère dans le temps les travaux d'amélioration, de rénovation du stade Léo Lagrange ; on pourrait investir peut-être ailleurs ces sommes qui ne me semblent plus aujourd'hui aussi fondamentales, c'est une proposition, on peut en débattre. Et puis troisième chose je pense, je redis ce que j'ai dit tout à l'heure sous forme de boutade, mais je reviens sérieusement là-dessus, je pense que si on peut économiser un tout petit peu d'argent, les Bisontins ne vous en voudront pas si on diminue quelque peu les dépenses publiques et si on diminue un petit peu leurs taxes foncières. Je vous avoue que je vais la payer le 15 octobre, j'ai vu 5,59 je me suis dit «lourd quand même,

dur, difficile cette année». Alors en juillet ces propositions vous les avez rejetées, je pense qu'aujourd'hui vous n'avez plus le choix, vous ne pouvez plus les rejeter. Le débat que nous allons avoir maintenant c'est, et je rejoins ce que dit Edouard SASSARD, quelle est votre nouvelle politique ? Et je pense que c'est là-dessus qu'il faut que nous passions effectivement beaucoup de temps. Nous sommes prêts à y participer, nous sommes prêts à participer à toutes les Commissions que vous voudrez mais de grâce, révisez cette politique qui a abouti en cet été à un fiasco accablant. Alors si vous me permettez juste une simple boutade, en d'autres périodes on vous aurait fait boire la ciguë, aujourd'hui simplement je vous mettrais un énorme carton rouge.

**M. LE MAIRE** : Je voudrais simplement rappeler que le Conseil Municipal n'est pas l'endroit où l'on doit faire ce genre de remarques. Quand on sait l'investissement de Patrick BONTEMPS, je trouve que ce n'est pas très sérieux. Je demanderai peut-être à Patrick de nous rapporter quelles étaient vos propositions lors de cette Commission du 18 août. Monsieur GONON, vous avez dit pour un club qu'il y avait 1 million d'euros de déficit, cela a été publié partout, c'est pas sympa, et quand vous dites que les clubs de haut niveau sont des danseuses, c'est leur manquer de respect. Je trouve que les Présidents des clubs, même s'ils font des erreurs de gestion, au minimum on les traite bien, ce sont des bénévoles, il y en a ici, c'est leur passion, la passion peut entraîner à ce que l'on se trompe quelquefois mais ce ne sont pas des danseuses. Je vous demanderai donc d'avoir beaucoup plus de respect pour les bénévoles qui s'investissent, qui passent du temps, qui mettent de l'argent, qui ne réussissent pas toujours. Je ne peux pas accepter cette volonté que vous avez toujours de vous distinguer en faisant des bons mots, en sortant des phrases... ce n'est pas très sérieux. Et puis on ne va pas ce soir rentrer dans les détails, il y a une Commission qui existe où l'on peut faire des propositions, parlez-en avec votre Collègue qui a été totalement silencieuse elle aussi, lors de la Commission du 18 août, parlez-en entre vous et faites des propositions !

**Mme Françoise BRANGET** : Merci Monsieur le Maire. Moi je souhaiterais être au-dessus de la mêlée (rires).

**M. LE MAIRE** : Je suis d'accord avec Mme BRANGET pour une fois parce que je crois que comme moi elle a la volonté de ne pas politiser les choses et je crois qu'il faut être au-dessus de la mêlée.

**Mme Françoise BRANGET** : Je me suis abstenue jusqu'à présent d'intervenir pour ne pas perturber d'éventuelles négociations ou même pour qu'on ne dise pas qu'il y a une récupération politicienne, alors aujourd'hui j'aimerais quand même m'exprimer parce que derrière tout cela, derrière les clubs de haut niveau, comme les plus petits, il y a des hommes, il y a des femmes, il y a des familles, il y a des gens qui vivent du sport, il y a des bénévoles qui travaillent dur, il y a des supporters aussi qui sont devenus un peu orphelins et rien que pour cela je crois que le politique n'a pas le droit de les abandonner.

**M. LE MAIRE** : Tout à fait d'accord.

**Mme Françoise BRANGET** : On a plus à mon avis à y perdre qu'à y gagner. Je crois que l'on peut être constructif et cela doit être le choix d'une collectivité parce que pour avoir un outil performant, il faudrait attendre plusieurs années, quels que soient les clubs. Et un club avec des sportifs de haut niveau, c'est une locomotive, c'est une courroie d'entraînement pour des milliers et des centaines de jeunes derrière qui s'identifient aux champions. On ne peut pas abandonner ces choses-là, ce n'est pas possible parce que financièrement à court terme on peut s'y retrouver mais à long terme on ne s'y retrouvera pas. Il y va aussi de l'attractivité de la Ville en elle-même, des manifestations que le sport est en mesure d'organiser qui peuvent générer des retombées financières sur la Ville. Je crois qu'il faut garder un certain nombre de clubs, je ne suis pas tout à fait de l'avis de M. GONON, parce que tout le monde ne s'identifie pas à un seul club, il faut en porter plusieurs. Et il faut réétudier toute notre politique sportive, cela c'est vrai. Une politique sportive, c'est faire des choix certes, eh bien là les choix se sont faits tout seuls parce qu'on a un club qui est décédé, un club qui est très très malade avec le BRC et puis on a un autre club qui est l'ESBF lui qui est malade mais je crois que le traitement est à mon avis inadapté. Alors je ne veux pas rentrer dans la polémique, je souhaite dissocier les deux clubs. Je commencerai par l'ESBF parce que je veux bien qu'on crie au scandale sur la gestion de l'ESBF et de son prétendu déficit qui, certes existe mais il est structurel. On l'a organisé parce que la Ville a versé des subventions dont une partie devait être affectée au centre de formation ; est-il logique que le club supporte à lui seul le centre de formation ? C'est

la question que je vous pose et même avec les nouveaux outils que vous préconisez, qui est de faire assister le club par un comptable et établir un tableau de bord mensuel, encore faut-il avoir des subventions suffisantes pour faire exister le club ou est-ce que vous voulez organiser la descente et puis l'enterrement aussi, parce que quand on fait un traitement inadapté à un malade, il va beaucoup plus mal, il ne va pas forcément mieux

**M. LE MAIRE** : Le Docteur BONTEMPS sait cela !

**Mme Françoise BRANGET** : Il le sait peut-être mais je souhaiterais qu'on réfléchisse et qu'on accompagne ce club qui a quand même eu des résultats formidables par le passé. On ne peut pas aujourd'hui l'abandonner et organiser son démantèlement. Je ne pense pas que l'on puisse avoir deux discours. Il y a 100 000 € de déficit généré chaque année à cause du centre de formation. Le hand n'est pas un sport professionnel et c'est dommage parce qu'il pourrait alors toucher l'argent de la formation. J'ai pris des contacts et j'en ai parlé aussi bien au Ministère de Laurent WAUQUIEZ et de la formation professionnelle qu'au Ministère de Mme Rama YADE afin que nous puissions éventuellement un jour espérer avoir des subsides pour le Centre de Formation. Donc il faut accompagner ce club et ce n'est pas forcément les solutions que vous préconisez qui seront les meilleures, donc je vous mets en garde.

Pour ce qui concerne le BRC, je ne vais pas refaire le feuilleton qui a alimenté suffisamment les chaumières cet été. Mais je souhaite accompagner justement les sponsors qui ont décidé de ne pas laisser mourir le club. Je ne le fais pas seulement pour le BRC mais aussi pour Besançon car il y va de l'attractivité de la Ville, il y va des retombées économiques que peuvent générer les clubs sportifs et les manifestations organisées par les clubs. Je l'ai déjà fait par le passé puisque j'ai participé, avec la réserve parlementaire, au BBCD et j'ai même participé à titre personnel puisque j'ai fait partie du club affaire. Donc pour le BRC, il me semble que l'intérêt de la Ville serait de ne pas le laisser tomber et si vous avez une oreille attentive, vous ne le laisserez pas tomber Monsieur le Maire ! Et je souhaiterais avoir de votre part un engagement du versement de la subvention qui a été votée parce que le club en a besoin aussi pour faire venir d'autres partenaires aux côtés des partenaires qui se sont engagés aujourd'hui et dont vous avez la liste, des partenaires sérieux et vous ne pouvez absolument pas en douter, sinon ils n'auraient pas fait cette offre qui sera publique demain.

**M. LE MAIRE** : Ce n'est pas moi qui la donnerai en tout cas !

**Mme Françoise BRANGET** : Mais d'autres partenaires vont les rejoindre et le chiffre va gonfler, donc ne mettez pas la barre trop haute en terme de... je n'irais pas jusqu'à dire «chantage» mais de préconisation. Essayez d'accompagner, essayez d'avoir une oreille attentive pour que le BRC puisse vivre et puisse reprendre des couleurs. Je ne dis pas qu'il n'est pas malade, je ne dis pas que l'année prochaine ne sera pas une année difficile. Il faudra d'autres sponsors, c'est une histoire privée, je suis d'accord, et les fonds publics n'ont pas à renflouer les clubs privés, je suis également d'accord.

**M. LE MAIRE** : Eh bien alors voilà !

**Mme Françoise BRANGET** : Mais les arbitrages de la Collectivité peuvent être faits. Ce n'est pas à moi de vous dire où on peut trouver les marges de manoeuvre, je le pourrais sans problème mais je vous ai dit que je ne rentrais pas dans la polémique. Je souhaite simplement que vous ayez la volonté politique de soutenir le club et de le faire avancer.

**M. LE MAIRE** : Je ne sais pas comment il faut que je vous le dise, peut-être que dans une langue étrangère, vous comprendriez mieux. J'ai commencé mon intervention en disant qu'il faut sauver le BRC, c'est ce que vous me demandez et toute mon intervention depuis début juillet vise à cela et «il ne faut pas faire payer le déficit aux Bisontins», c'est ce que vous venez de dire aussi. Donc je crois qu'il faut arrêter de demander un certain nombre de choses, que je viens moi-même d'évoquer. Nous ne laisserons pas tomber le BRC. Je lis tout ce qui s'écrit dans les journaux, personne ne fait de politique, je vous l'accorde, mais permettez-moi de vous dire que je ne suis quand même pas totalement dupe et que personne n'est dupe, mais tant mieux. Le Président a dit «quand t'es malade, tu ne regardes pas qui te fournit l'oxygène» j'ai vu cela sur un site. Peu importe qui fournit l'oxygène mais que l'on arrête de vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes, personne n'est dupe par rapport à cela.

Quant à l'ESBF, je passerai la parole après à Jacques MARIOT, je ne comprends pas. J'ai vu Laurent MAILLARD il y a quelques jours, on est parfaitement d'accord et il ne dit surtout pas qu'on le laisse tomber. Je ne sais pas quelles sont les informations que vous avez. On a trouvé des solutions avec l'ESBF et on va les aider, dans le respect des engagements que l'on a pris. J'étais un peu d'accord avec vous au début mais là vraiment je ne comprends plus. Et puis vous dites : cela va gonfler, c'est comme « nous partîmes 500 mais par un prompt renfort nous nous vîmes 3 000 en arrivant au port », eh bien j'espère qu'au port il y aura beaucoup de monde. J'espère et je suis sincère, que tous ces engagements-là seront tenus, parce qu'une des difficultés aussi de nos clubs, c'est que des engagements pris en début de saison, Madame BRANGET, et vous n'en êtes pas responsable, entre autres au BRC, n'ont pas été tenus en fin de saison. Eh oui, Madame, vous avez beau lever les bras au ciel, c'est ainsi et vous n'y pouvez rien et moi non plus, c'est aussi une des difficultés que nous avons et cela ce n'est pas la faute des clubs.

**Mme Françoise BRANGET** : On n'en discuterait pas s'il n'y avait pas de difficultés !

**M. LE MAIRE** : Mais vous ne pouvez pas le reprocher au Maire.

**Mme Françoise BRANGET** : Je ne vous ai rien reproché, j'ai dit seulement : ayez l'oreille attentive !

**M. LE MAIRE** : J'entends bien mais l'argent public est rare, il faut que l'on prenne un certain nombre de garanties.

**M. Jacques MARIOT** : Je voudrais répondre à M. GONON, puis ensuite à Mme BRANGET.

**M. Jacques MARIOT** : Monsieur GONON, quand vous dites qu'on n'a pas les moyens de conserver quatre danseuses, c'est vraiment de l'irrespect et après, je note une contradiction fantastique de dire qu'il faut investir dans le sport amateur. Je crois qu'il faut bien comprendre : 4 clubs de haut niveau, en gros c'est 50 joueurs, on va dire professionnels ou semi-professionnels, mais c'est surtout 1 500 jeunes qui sont derrière. Le Maire a déjà souligné le manque de respect vis-à-vis des dirigeants, des bénévoles qui consacrent du temps, de l'argent, et certains aujourd'hui leur santé, cela vous n'y pensez pas, et que derrière ces 1 500 jeunes, c'est 3 000 parents et que derrière ces jeunes c'est l'exemplarité de l'équipe première. Qu'il appartienne au PSB, au Clemenceau, à l'équipe de Montrapon, le gamin il ne pense qu'à jouer au BRC et après-demain à Sochaux et le surlendemain au Real Madrid, c'est comme cela la vie, c'est vouloir franchir des étapes. La fonction sociale du sport, j'ai déjà fait un long débat là-dessus, je ne vais pas y revenir, c'est notamment le sens de l'effort que les enfants n'ont plus, les problèmes d'obésité, 10 % des gamins aujourd'hui sont obèses, faites donc du sport, cela vaudra mieux que de jouer à tous ces play-stations. Je ne vous parle pas du déficit de la sécu ni du respect que le sport apporte, je dis simplement Monsieur GONON, quand un des 10 000 gamins de ces clubs vous disent -bonjour Monsieur, merci Monsieur, au revoir Monsieur-, eh bien c'est un des leviers fantastiques de l'éducation, au même titre que l'éducation passe par le sport, vous l'avez bien compris, par la famille et par l'école. Voilà les 3 leviers de l'éducation, eh bien le sport contribue largement à éduquer les gamins et derrière les danseuses, il y a tous ces gamins. Cela vous l'oubliez et je voulais simplement vous dire, pour être très cru, c'est votre méconnaissance du sport qui vous fait dire cela.

Quant à Madame BRANGET qui, à propos de l'ESBF, parle du déficit structurel lié au Centre de Formation effectivement, les dirigeants ont été trop honnêtes. Il y avait un cahier des charges de la Fédération Française de Handball, ils ont lavé plus blanc que blanc, c'est peut-être leur tort mais enfin ils l'ont fait de manière salvatrice pour le club, pour la formation. Alors dites-vous bien Madame BRANGET qu'effectivement le sport féminin et non professionnel n'est pas reconnu aujourd'hui et que la taxe d'apprentissage on ne peut pas la toucher à travers certains clubs comme le basket ou le foot qui passent par certains lycées de Besançon pour pouvoir les retoucher et pourtant ce sport féminin a eu une grande époque à travers les jeux olympiques de Sydney et d'Athènes ! Malheureusement on a fait ce centre sans la taxe professionnelle mais je vous invite, en tant que Députée, parce que j'ai déjà saisi le DTN pour que justement cette taxe d'apprentissage soit versée également aux clubs, à faire une proposition de loi rapidement. Vous qui êtes une femme, allez défendre le sport au féminin, notamment à Besançon.

**M. Eric ALAUZET** : Il n'est pas certain qu'à cet instant nous touchions à l'épilogue de la saga du sport de haut niveau à Besançon, singulièrement celle du BRC je crains malheureusement qu'il y ait

encore de nombreux rebondissements. Pourtant tellement de choses ont été dites, peut-être que d'ailleurs tout a été dit ou écrit, qu'on a un peu envie de tirer la morale de l'histoire, pour s'éviter des déboires à l'avenir. Et cette histoire c'est l'histoire de la Ville de Besançon et de ses clubs sportifs de haut niveau, une vieille histoire. J'ai eu la curiosité d'aller regarder un petit peu nos délibérations et les procès-verbaux de nos différents échanges, sur ce sujet, au moins depuis 2001, je ne suis pas allé au-delà. C'est assez intéressant quand on voit certains s'insurger aujourd'hui alors qu'ils ont été fort discrets jusqu'à peu de temps ou quand on voit les discours de certains qui sont relativement constants d'une année sur l'autre, et d'autres qui sinuent, en fonction des circonstances. Tiens au fait, Edouard SASSARD, quel est le deuxième club que vous voudriez voir ne pas recevoir de subvention pour la rentrée 2009-2010 parce que vous avez laissé penser que pendant une année ou deux il y a deux clubs qu'on pourrait moins assister ? Donc il y en a un qui est mort naturellement, quel est le deuxième ? Je serais curieux de le connaître ce soir. Donc cette histoire c'est un peu finalement celle de la grenouille qui voulait se faire plus grosse que le boeuf, vous vous souvenez qu'elle s'enfla tellement qu'elle en creva. Pensez que si l'histoire avait suivi son cours ou plus exactement un certain cours nous serions aujourd'hui dotés d'un Palais des Sports de 6 000 places et en chemin pour un stade de 20 000 places en passant par 12 000, deux équipements démesurés au motif entre autres que le BRC pouvait envisager la ligue 1, je l'ai entendu ici, que le politique devait s'incliner devant les résultats sportifs et qu'une capitale régionale devait tenir son rang. On imagine assez bien les commentaires que cela aurait suscités pour accompagner une telle situation aujourd'hui. Le rapport avec la grenouille ne vous aura pas échappé. Pensez que les salaires et les primes des joueurs, des entraîneurs, la pléthore des équipes dirigeantes font enfler des budgets plus ou moins sincères. On a dit que ce n'était pas le cas à Besançon mais je suis désolé à Besançon aussi dans le sillage de la folie des ligues 1 de foot et des Pro A de basket. En 20 ans l'aide des communes au sport a été multipliée par 5, elle a enflé deux fois plus que l'inflation. Et tout cela bien entendu sous-tendu par l'idée que rien ne doit arrêter le fantasme, qu'il n'y a pas de limite et que tout est permis, et surtout que la collectivité publique et ses élus, sous influence de l'opinion, des pages et des reportages sportifs ne résisteront pas à la pression, et cela marche, cela a marché, cela a gonflé les budgets. Est-ce que cela marchera encore, on peut craindre que oui, surtout en période préélectorale. Il n'a bien entendu échappé à personne que la campagne pour les élections régionales était lancée. Au vu de l'exploitation politicienne à laquelle nous assistons ces derniers jours et moi je n'ai pas peur, je n'ai pas envie de tourner autour du pot, on peut craindre le pire puisqu'avec grand tapage, trois parlementaires de l'UMP dont vous êtes Madame BRANGET, il y a un ministre, il n'est plus parlementaire, il est Ministre, ont annoncé le versement je crois de 55 000 € au BRC. Que la tête de liste aux élections de l'UMP pour les régionales sorte 25 000 € de sa poche, cela le regarde. Mais si les députés utilisaient leur enveloppe parlementaire pour renflouer une entreprise privée à la gestion hasardeuse, cela soulèverait de graves questions, je vous le dis avec mesure mais je pense que cette question mérite d'être discutée, d'abord la question du fondement des enveloppes parlementaires qui vous donnent la possibilité de gérer, à discrétion, des sommes d'argent non négligeables. C'est une chose qui est souvent méconnue de la population. Ensuite la question de l'éthique de ces enveloppes qui devrait sans doute, à mon avis, interdire l'usage privé de ces enveloppes, une pratique sur laquelle il serait d'ailleurs intéressant de connaître l'avis du Conseil Constitutionnel. Mais si nos parlementaires étaient prêts à mobiliser des fonds que l'Etat a confié à leur discernement, j'aurais bien d'autres grandes causes à soumettre à leur générosité.

Aujourd'hui on doit faire le constat que la crédibilité de la Ville a été progressivement entamée, et ceci pour plusieurs raisons. Les subventions d'équilibre à répétition, que nous avons votées ici, souvent à l'unanimité, parce que nous avons cette sensation qu'on ne pouvait pas y échapper mais chaque fois en jurant que c'était la dernière fois, ont un petit peu entamé notre crédibilité. La révision des contrats d'objectifs, successivement au gré des circonstances, ont également entamé notre crédibilité, et puis en faisant porter à chaque fois la responsabilité sur l'ancien Président et en encensant son successeur, sans jamais que le Conseil d'Administration ne soit interpellé. On ne fera croire à personne que le trésorier de ces clubs n'aura pas pris la précaution de rappeler au Président et au Conseil d'Administration les factures à payer, souvent de longs mois, voire plus d'un an après et des dettes accumulées. Tout a donc laissé penser que coûte que coûte la Ville, les autres collectivités viendraient toujours au secours des clubs. Nous devons sortir de ce cercle vicieux. Pour notre part, pour les Verts, comme lors des débats sur la taille des équipements sportifs nous avons toujours prôné la modération et fait la part des choses. Lors du Conseil Municipal du 7 juillet 2005, puisque je vous disais que j'étais un petit peu allé rechercher un

certain nombre de choses, Benoît CYPRIANI, dans une solide intervention indiquait textuellement «autant nous sommes prêts à soutenir les clubs de hand féminin et masculin, autant nous sommes très perplexes vis-à-vis des déficits récurrents et des problèmes lourds du BBCD et du BRC» il y a quatre ans, c'est la situation d'aujourd'hui. Donc je pense qu'il faut en sortir. Un certain nombre de pistes ont été évoquées, j'en ai fait moi-même. Lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2003 j'avais proposé qu'on mette en place un budget prévisionnel pluriannuel, il faut que les clubs nous proposent des budgets pluriannuels. Peut-être cela pourra-t-il les contraindre à plus de transparence et à plus de modération. Cette modalité de conventionnement pourrait être assortie d'une modalité qui assortirait la subvention de l'année n + 1 à la bonne fin des comptes de l'année précédente dès lors qu'ils seront connus, avec un système de malus le cas échéant, mais il faut que l'on ait le courage de tenir. Et puis on attend des dirigeants sportifs et du public qu'ils considèrent qu'il n'y a pas de honte à descendre d'un niveau sportif et que la montée, d'ailleurs souvent passagère quand elle ne correspond pas au potentiel et à la réalité d'un territoire, n'est pas une obligation. Ce qui est obligatoire c'est le respect des règles, et je sais que dans le milieu sportif, on est très attaché aux règles. Bref pour éviter à l'avenir un tel gâchis humain et financier, nous avons besoin à la fois de dispositifs contractuels fiables mais aussi et surtout d'un état d'esprit renouvelé, pour que la grenouille n'enfle plus et que la couverture médiatique désenfle. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE** : Monsieur SASSARD, vous allez pouvoir entre autres répondre à la question de M. ALAUZET.

**M. Edouard SASSARD** : Je répondrai au moment où je le souhaite. Reste quand même que là il y a cinq minutes de discours qui ne servent strictement à rien. On est aujourd'hui dans une situation pour le BRC qui est simple, soit ils continuent si on leur file un coup de main, soit ils crèvent.

**M. Eric ALAUZET** : Et puis on recommencera demain !

**M. Edouard SASSARD** : Depuis trois semaines, peu importe d'où cela vient, députés, entreprises, il y a des gens qui se sont bougés pour sauver le BRC, c'est cela qui est le plus important. Aujourd'hui le geste de la Mairie, Monsieur FOUSSERET, est indispensable. Vous avez raison, passez au-delà du clivage gauche-droite, prenez de la hauteur, il faut un geste pour ce club pour pouvoir continuer à vivre. Il y a 300 000 € qui ont été apportés, il y a une caution personnelle.

**M. LE MAIRE** : Non ils ne sont pas apportés, Monsieur SASSARD, vous me permettez de dire ce que j'ai à dire, ils n'ont pas été apportés.

**M. Edouard SASSARD** : Non vous parlerez après, vous me laissez continuer. Les 300 000 € sont des engagements.

**M. LE MAIRE** : Ces sommes-là n'ont pas été apportées pour l'instant.

**M. Edouard SASSARD** : C'est faux, vous aurez un courrier de la part de M. BOURGOIN, comme vous l'avez dit vous-même, demain ou après-demain. La masse salariale est passée de 1 500 000 €, l'objectif c'est 1 200 000 €, ils vont s'y rapprocher avec les licenciements etc., il y a une caution personnelle, 140 000 €, qui pourra être honorée, le trajet est fait à 80 %, il faut un coup de main maintenant de la Mairie pour arriver à débloquer les choses, comprenez bien comme disait Françoise BRANGET, que c'est un cercle vertueux, vous ne pouvez pas gérer cela comme vous gérez autre chose, c'est quelque chose de particulier. Comme l'a dit M. MARIOT, le BRC cela représente quelque chose. Depuis trois semaines où ce n'est pas nous qui agissons pour trouver des sponsors, vous ne nous avez pas entendus, c'est la première fois que l'on reprend la parole depuis trois semaines. On n'a rien dit pour justement ne pas mettre en difficulté des négociations avec les entreprises privées. Il n'y a pas un communiqué de presse qui est parti disant «c'est bien, on se félicite de ce que fait JOYANDET». Maintenant il faut mettre le paquet, il faut faire confiance au BRC sinon il va mourir, c'est terminé, si vous ne donnez pas ce soir les conditions suffisantes car vous savez très bien que ce n'est pas 25 %, il faut plus, il faut plus pour l'aider aujourd'hui, c'est nécessaire. Si vous ne voulez pas ce soir acter, vous signez la mort du BRC, et vous le savez, ce n'est pas trois divisions, ce n'est pas une division, c'est quinze ans pour remonter, il n'y a plus de club. Et JOYANDET avait tout intérêt à la limite au niveau politique de laisser crever le BRC et dire -allez l'US Vesoul, je vais le mettre en valeur et ce sera le club qui sera devant Besançon-. On a tous joué le jeu

au niveau collectif, ce n'est pas un ou deux ans, c'est quinze ans après qui sont finis pour le BRC, où ils sont «filmés», où les installations n'ont servi à rien. Comment voulez-vous qu'on fasse des propositions en commission ; les réunions y sont tristes à mourir, cela dure une heure maximum. Patrick BONTEMPS y dit : maintenant il faudrait un «mec» du golfe blindé d'argent qui mettra 600 000 € ou 700 000 €, pour racheter le BRC, qui parle de dépôt de bilan devant tout le monde, qu'est-ce que vous voulez acter face à cela, face à cette réalité-là, qui parle déjà au niveau des infrastructures de Léo Lagrange d'y organiser autre chose. Si vous ne faites pas confiance au BRC ce soir, si vous ne faites pas confiance aux 300 000 € qui seront versés, à la masse salariale qui diminue à 1 200 000 € et à cette caution, si cela ne vous suffit pas, vous mettez en difficulté le club, vous pouvez bien faire tout ce que vous voulez, cela va bientôt arriver, une semaine, quinze jours, etc. c'est une question de jours. En trois semaines cela a été acté, soyez francs, voyez la réalité. On a sorti les 300 000 €, ils sont là, prenez position et actez pour le BRC, c'est indispensable.

**M. LE MAIRE** : De toute façon, je constate que vous n'avez pas répondu à la question de M. ALAUZET et nous savons bien pourquoi. Vous avez dit il y a très peu de temps ici, «il y a deux clubs en trop à Besançon, on ne les subventionne pas pendant deux ou trois ans», on vous a demandé quels clubs et vous n'avez pas répondu. Monsieur, maintenant c'est moi qui parle ! Je constate qu'une fois de plus vos propositions sont démagogiques puisque vous avez fait cette proposition et que maintenant vous n'y apportez pas de réponse parce qu'il n'y a pas de réponse à apporter, premièrement. Deuxièmement j'ai l'impression que je ne parle pas français ; j'ai dit que sous réserve que l'on nous apporte des documents que personne ne réfute, pas même le Président délégué, nous verserions la subvention comme nous avons l'habitude de le faire. Vous ne voulez pas entendre ce message d'espoir que je l'ai délivré. Monsieur SASSARD, je ne suis pas en campagne électorale, je veux sauver le BRC mais je veux le sauver aussi pour qu'il continue, parce que je ne veux pas que dans deux ou trois mois il soit en dépôt de bilan, cela serait encore pire qu'aujourd'hui ; on me l'a dit à la Fédération Française de Football, cela serait pire, et quand vous dites on a 300 000 € sur la table, pour l'instant on ne les a pas encore sur la table. Je souhaite qu'effectivement on les ait, je ne doute pas que le Ministre amènera les 25 000 €, ni les deux parlementaires, je ne doute pas que les autres amèneront leurs contributions aussi, simplement mon message a été clair : 1 - oui on sauve le BRC, 2 - on veut un minimum d'éléments, que personne ne conteste, même pas le BRC. Alors, de vouloir en rajouter comme cela systématiquement, vous n'êtes plus crédible et vous avez des positions qui varient au fur et à mesure des débats puisque vous avez dit vous-même ici que sur 4 clubs il y en a 2 de trop et qu'il fallait arrêter la subvention à 2. Vous ne dites pas lesquels parce que vous allez vous mettre à dos, ou l'ESBF, ou le basket, ou l'ESBM, donc bien entendu, courageusement vous ne direz rien.

Monsieur BONNET, qui va dire que certainement il ne faut pas attaquer ses collègues comme on le fait.

**M. Pascal BONNET** : Puisque vous l'avez dit, je ne vais pas avoir besoin de le dire.

**M. LE MAIRE** : Voilà !

**M. Pascal BONNET** : J'ai entendu que vous disiez vouloir sauver les clubs bisontins...

**M. LE MAIRE** : Je l'ai même écrit !

**M. Pascal BONNET** : ...que vous aviez le souci des budgets municipaux et de l'argent public. Moi ce que j'ai entendu depuis quelques semaines, c'est surtout votre souci de l'argent public mais sauver les clubs bisontins, on ne l'avait pas vraiment entendu avant. Ni pour l'ESBF en juin, ni pour le BRC en été, cela évolue. Ceux qui ont voulu sauver les clubs bisontins, ils venaient du privé, c'est bien, le résultat est là, tout n'est pas encore tranché, et l'engagement fort de la Ville aujourd'hui est essentiel. S'agissant du BRC, on parle aussi de patrimoine. C'est quand même un club qui est centenaire, auquel en dehors de la dimension sociale, il y a un attachement et une identité forte dans cette ville. Après je voudrais, en tant que membre de la Commission des Sports, quand même répondre à certains propos.

Quand on dit qu'on n'a rien dit en août, on a fait des propositions. Ce que reprend Edouard aujourd'hui, à savoir qu'il faut dépasser les contrats de développement qui montrent leurs limites, pour



avoir une politique plus volontariste, et il ne s'agit pas de prendre la place des dirigeants de clubs, une politique plus volontariste qui travaille sur les possibilités que peuvent apporter les autres Collectivités et le privé, à travers cette assistance de gouvernance qu'a proposée tout à l'heure Edouard SASSARD, on l'a évoqué lors de la Commission au mois d'août, alors ne pas dire, s'il vous plaît, qu'on n'a rien proposé. J'entendais aussi qu'on n'avait pas animé beaucoup la Commission mais ce n'est pas nous qui sommes là pour animer les Commissions, jusqu'à preuve du contraire c'est vous. Voilà ce que je voulais dire !

**M. LE MAIRE :** Eh bien le débat a beaucoup avancé !

**M. Jean ROSSELOT :** Très rapidement, Monsieur le Maire et mes Chers Collègues, je ne redirai pas les vertus du sport, en particulier de haut niveau dans une ville comme la nôtre, à cause du lien social qu'il crée aussi, en particulier du football si consubstantiel si je puis dire, à la vie des Franc-Comtois. Edouard SASSARD s'est exprimé. Effectivement Pascal BONNET et lui, membres de la Commission, ont vraiment beaucoup travaillé et suivi, avec pas toujours la considération qui leur revenait, ces questions du club et du football en particulier. Ils se sont exprimés au nom du groupe, mais si je prends la parole rapidement, c'est pour vous dire simplement ceci : vous ne pouvez pas nous accuser de travestir en politique politicienne des questions comme l'ont bien expliqué Edouard surtout et Pascal, qui renvoient tout simplement, et c'est notre rôle de vous le dire, à des lacunes de gestion et, pire encore, à des lacunes de bonne gouvernance. Sur la gestion, très rapidement les conditions auxquelles vous voulez intervenir, c'est-à-dire verser la subvention, que vous indiquez dans le rapport, sur production de documents comptables, des choses de bon sens mais ces conditions il fallait les exiger avant ! Cela faisait partie Monsieur le Maire des obligations contractuelles des bénéficiaires, on n'a pas cessé de vous le dire, ce sont des conditions de bon sens qui étaient exigeables de tout bénéficiaire d'aide contractuelle. Mais plus encore, sur la gouvernance, la manière d'aborder les problèmes, je crois que le mot a été dit par Edouard SASSARD, le mot principal c'est celui de moteur. Là et je le dis, parce qu'il faut tirer la morale de l'histoire comme dirait Eric ALAUZET, vous n'avez pas été, il faudra l'être dorénavant, parce que vous êtes quand même en position très importante d'autorité, vous n'avez pas été assez moteur, vous avez joué la défensive -moi je défends les contribuables, moi je ne marque pas les buts etc.- ok, mais heureusement que d'autres, pour apporter à nouveau de l'espoir et du rêve, ont joué l'offensive ces derniers temps. Parce que mine de rien, la liste que vous produisez là, il fallait quand même le faire, l'amener et la trouver, elle ne tombe pas du ciel comme ça, avec les 300 000 € qu'elle traîne derrière elle, elle n'était pas sous les sabots. D'autres personnes, dans un souci d'intérêt général et je n'en vois pas d'autres, du moins ça ne m'intéresse pas, d'autres personnes, pour sauver le BRC parce qu'ils en étaient éperdument épris même si parfois ils ne sont même pas du département, ont fait jouer et c'est naturel et ils sont là pour ça, je dirais même payés pour ça, ils semblent jouer leur notoriété, mais la vôtre n'est pas moindre non plus de notoriété. Pour créer les mises en vis-à-vis, pour organiser les synergies, pour mobiliser et on a vu qu'on arrive finalement en effet en quelques jours à des sommes importantes, on dit souvent qu'en économie c'est la décision finale qui fait l'appoint ou l'appoint qui fait la décision favorable, eh bien ça ça peut renverser la donne, la donne de sinistrose dans laquelle on était et redonner le rêve et l'espoir pour donner un nouvel élan. Donc l'avenir est entre les mains de tout le monde, d'abord entre les vôtres, il faut que vous décerniez un signal fort en disant comme mes amis viennent de le dire «montrez l'exemple, soyez la figure de proue, soyez le phare». Vous avez un document qui vous assure de fonds privés qui vont arriver, ils ont été recueillis en quelque temps. Si avec leur notoriété certains ont pu le faire, pourquoi ne le pourriez-vous pas, avec votre notoriété, plutôt que de n'être que sur la défensive. C'est très bien de défendre les contribuables, c'est parfait, mais jouez ce rôle que d'autres ont si bien joué et Dieu merci pour nous. Donc au moins aujourd'hui donnez un signal fort, engagez-vous à verser et d'autres suivront et comme ça le BRC sera reparti.

**M. LE MAIRE :** Ce qui serait bien c'est que vous écoutiez un peu ce que je dis. Vous n'écoutez pas. J'ai pris bonne note des propositions des sponsors mais on n'est pas au Téléthon. J'ai dit ce soir au Président BOURGOIN, le président délégué, je vais le répéter pour la 4<sup>ème</sup> fois que le geste nous le ferions dans la semaine lorsqu'on m'aurait amené le minimum de documents que j'ai déjà cités au moins à 3 ou 4 reprises ce qui ne pose pas de problèmes au président. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus ? Mais vous ne voulez absolument rien entendre. Vous ne pouvez pas me reprocher un certain nombre de choses parce que ce que vous demandez, il y a au moins une heure et demie que dans mon propos liminaire je vous l'ai dit mais vous ne voulez pas l'entendre parce que ça ne vous arrange pas de

l'entendre. J'ai pris bonne note de l'apport des sponsors. J'ai dit au Président BOURGOIN «apportez-moi ceci et je vous enverrai un courrier pour permettre de mettre en place des nantissements Dailly pour essayer de toucher de l'argent». Le Président BOURGOIN qui gère aussi des affaires entre autres les siennes, ne m'a pas demandé la totalité de la subvention. Il ne me l'a pas demandé et il m'a dit qu'il allait m'envoyer le double des factures. Et dans un mois et demi nous pourrons faire le bilan entre la liste qui a été donnée là ce soir et l'argent qui aura été versé. Ce qu'il faut effectivement c'est qu'il y ait confiance. Il y a confiance, nous allons faire ce geste, je l'ai dit, je le répète, tout le monde l'a compris mais ne reprochez pas au Maire de faire ce qu'il a déjà dit qu'il ferait, au mois de juillet, sans avoir la certitude que par exemple le bilan est certifié. C'est quand même le minimum d'avoir un bilan certifié. Le budget ramené à 1,2 M€, je ne l'ai pas à cet instant précis. Le Président va me l'amener, ne me reprochez pas d'attendre d'avoir ce budget à 1,2 M€ pour verser l'argent. Ne me reprochez pas de demander que ce budget intègre les frais de licenciement et l'étalement de la dette fiscale. Ne me reprochez pas ça puisque le président délégué, lui-même, me dit que ces demandes sont légitimes, il me l'a même écrit. J'arrête là, de toute façon on ne sera pas d'accord, ce n'est pas possible que vous soyez d'accord avec moi, ce serait la première fois. Vous pensez que ce sujet-là n'est pour vous que du bon pain, eh bien figurez-vous, mon cher Jean ROSSELOT, que vous vous trompez. Vous vous trompez car la position du Maire qui est de dire : on veut sauver le club mais on veut être rigoureux avec l'argent public passe très très bien parce que les Bisontins sont aussi ceux qui paient. Je parle de ceux qui habitent à Besançon, qui paient des impôts. Ceux qui habitent à «pétaouchnock», effectivement sont moins rigoureux avec l'argent de Besançon. Les personnes que je rencontre au BRC savent très bien que j'ai la volonté de sauver le club. Ils n'en doutent pas, donc je n'ai pas à le redire en permanence. Mais vous ne voulez pas entendre ce message et il y a tellement de contradictions dans ce que vous dites qu'il ne faut pas s'énerver là-dessus. Je vais vous dire, je préfère entendre le discours de la Députée... même si je partage l'avis d'Eric sur la réserve parlementaire. Je vais vous rappeler une chose : le BRC et le BBCD ont été en grande difficulté en 2005, Patrick BONTEMPS s'en souvient et le Président DIAZ et celui du BBCD m'ont dit à cette époque -ils pourront vous le redire car ce sont des gens honnêtes- que la collectivité était le moteur, comme aujourd'hui la Ville de Besançon, parce que nous tenions déjà, à la fois au club de foot et au BRC et ce qui arrive aujourd'hui m'attriste profondément. Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il faut se mettre tous ensemble, tirer dans la même direction pour trouver des solutions mais beaucoup de ce que j'ai entendu ce soir n'est en fait que de la vaine polémique. Les conditions de la ville n'ont pas changé depuis le mois de juin, elles sont acceptées par le club et je pense qu'elles sont aussi validées par la grande majorité des Bisontines et des Bisontins.

**M. Jean ROSSELOT :** C'est vous qui faites de la polémique en nous prêtant un esprit de je ne sais quelle sorte en nous disant : «vous croyez que c'est du bon pain pour vous». Je vais prolonger l'image du pain. Ce qu'on a essayé de vous dire c'est que ça ne mangeait pas de pain, notamment sur le dos du contribuable, qu'en plus de tout ce que vous pouvez exiger dans le cadre de vos responsabilités de gardien des finances publiques de la commune, et c'est tout à fait légitime, vous pouviez, et c'est une leçon à retenir pour l'avenir, c'est en tout cas l'enseignement qu'on peut tirer de ces trois dernières semaines, drainer avec votre notoriété... comme d'autres l'ont montré, de quoi faire s'approprier le club par des entreprises, par les Bisontins et que ça se traduise en argent. Si d'autres l'ont fait avec leur notoriété, pourquoi ne le faites-vous pas ? Il faut, pardonnez-moi, je le dis depuis 10 ans de temps en temps, avoir un peu plus de souffle à l'ouvrage. D'autres ont montré qu'ils savaient fédérer, rassembler et apporter de l'argent au club et là ça crée du rêve et de l'espoir, ça n'a rien à voir avec les conditions comptables, c'est ça qu'on vous demande simplement parce que vous êtes à la place où vous êtes et c'est notre rôle de vous le dire.

**M. LE MAIRE :** De toute façon vous ne vous en privez pas et vous avez bien raison. Je vais quand même vous donner une précision : le Maire de Besançon peut effectivement passer un certain nombre de coups de fil mais jamais, vous m'entendez, jamais, Monsieur ROSSELOT, il ne liera des subventionnements en étant pieds et mains liés avec des entreprises qui voudraient avoir des marchés ici.

**M. Jean ROSSELOT :** Je n'ai jamais dit ça.

**M. LE MAIRE :** Je n'ai pas dit que vous l'avez dit mais je le dis pour que cela soit clair, aucun marché à la Ville de Besançon ne sera attribué prioritairement parce qu'on aura soutenu le club. Certains se reconnaîtront. Moi c'est comme ça que je vois les choses, je ne marche pas comme ça... parce que de l'argent on peut en avoir beaucoup, mais moi je veux rester un homme libre, vous comprenez, un homme libre.

**Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA :** Je ne suis pas une spécialiste du sport de haut niveau donc je ne pourrai pas comparer le club de ceci et le club de cela. Je pense que nous vivons une période avec la crise depuis quelque temps dont j'ai déjà parlé qui est une période de transition et qu'il faut vraiment savoir gérer. Nous savons -je l'ai affirmé en tout cas- qu'après cette crise les choses ne seront plus comme avant. Je pense que la crise que vivent les clubs à l'heure actuelle doit aussi mener à une situation qui ne sera plus la même qu'avant. Nous avons poussé les clubs pendant des années, nous avons fait semblant de croire que leur budget ou que leurs comptes étaient justes et en même temps nous les avons aidés en accordant des avances sur la saison suivante, en disant effectivement que le club était à l'équilibre alors qu'on n'était pas vraiment sûr mais on faisant semblant de le croire. Maintenant nous sommes au pied du mur et donc je pense que la balle n'est pas dans le camp de la ville, contrairement à ce que j'entends là autour dans cette assemblée, la balle est dans le camp des clubs qui doivent prouver que leurs budgets sont viables, ce n'est pas à la Ville de faire des contrôles dans les clubs. Ce sont aux clubs de nous donner confiance et je ne comprends pas qu'on puisse accuser la ville de ne pas faire suffisamment de contrôles, ce n'est pas notre rôle.

**M. LE MAIRE :** D'autant plus qu'on les fait !

**M. Frank MONNEUR :** Au nom du Groupe PS et Républicain j'aimerais dénoncer les propos outranciers, caricaturaux, à l'emporte-pièce qu'on a pu entendre depuis bientôt deux heures maintenant. C'est un sujet sérieux et je crois qu'il faut savoir garder son calme et là je m'adresse notamment à M. SASSARD qui voudrait nous faire croire qu'il est le seul passionné de sport dans cette ville. Je pense, Monsieur SASSARD, que vous êtes un peu le seul à croire ça. Autour de cette table nous aimons tous le sport, le sport bisontin. Vous parlez des 4 clubs, les 4 clubs ça serait une erreur, on a pu noter au passage que vous étiez en contradiction d'un conseil municipal à l'autre, peu importe. Toutefois il y a un héritage à Besançon, un héritage sportif, ces 4 clubs ne sont pas arrivés par hasard. Vous, vous auriez voulu qu'on renie cet héritage qui est le fruit de dizaines d'années de travail des clubs et notamment des bénévoles pour en arriver notamment effectivement au sport professionnel. Eh bien nous, nous avons choisi et nous n'avons pas renié ça, de soutenir ces 4 clubs. Maintenant on est dans une situation difficile. En 2003, le Maire l'a rappelé, il n'y avait pas beaucoup de personnes qui remettaient en cause la réussite de 3 clubs sur 4, Jacques MARIOT l'a dit, avec des parcours exceptionnels, jusqu'au niveau européen. Eh bien nous, dans les moments difficiles on est là également.

Concernant le BRC, mais l'opposition ne semble pas comprendre les propos de la majorité ce soir, du Maire et de l'Adjoint au sport, je dirais effectivement, Monsieur le Maire, qu'on ne donne pas d'eau à un âne qui n'a pas soif. Manifestement vous vous enfermez...

**M. LE MAIRE :** On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif.

**M. Frank MONNEUR :** Oui, effectivement ! En tout cas, toujours est-il que le BRC n'a pas été abandonné par nous, comme on n'abandonne pas les autres clubs, y compris le hand, le basket, etc. comment voulez-vous faire croire qu'on abandonne le BRC ? Le BRC aura sa subvention s'il est capable, comme le Maire l'a dit, de remplir un certain nombre de conditions notamment par rapport au sponsoring privé. Et je terminerai en disant que vous semblez avoir une vision un peu étroite du sport à Besançon. Pour nous le sport de haut niveau de ces 4 clubs est lié éminemment aux clubs amateurs qui sont nombreux et les clubs dans les quartiers qui voient aussi ces clubs de haut niveau comme des modèles et qui sont des motivations, week-end après week-end sportif. Nous avons une vision politique globale de ce qu'est le sport à Besançon et pas une vision étroite comme la vôtre.

**Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA :** J'aurais souhaité qu'on dissocie, dans le rapport 15, la partie ESB F et la partie BBC parce qu'habituellement nous votons des rapports sur le sport de haut niveau d'un côté et sur le sport amateur de l'autre et là je suis étonnée que les deux soient ensemble.

**M. LE MAIRE :** C'est parce qu'on modifie une délibération qui portait sur ces deux clubs.

**M. Christophe LIME :** J'ai un peu l'impression d'avoir un débat surréaliste ce soir où les libéraux, sur une gestion privée qui est quand même relativement catastrophique, demandent à ce que la gestion publique vienne l'aider. Assez étonnant quand même et à l'inverse si on avait des services publics qui soient mal gérés, qu'entendrait-on autour de la table ! C'est le premier point. Le deuxième point, je ne referai pas une grande déclaration parce qu'elle serait exactement la même que celle des communistes au mois de juillet 2009 et c'est la même que nous tenons depuis 2001 sur un certain nombre de positions, tenues aujourd'hui par le Maire et l'Adjoint au Sport dont nous avons totalement soutenu la position pendant tout l'été parce qu'elle nous a semblé juste et je dirais explicative sur un certain nombre d'éléments et qu'elle correspondait totalement aux engagements que nous avons pu prendre lors du dernier conseil municipal où nous avons accordé des aides exceptionnelles à un certain nombre de clubs sportifs. Je rappelle qu'à cette époque-là, pour la 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> fois depuis que j'ai été élu en 2001, on avait exactement les mêmes discours que ce soir, les mêmes, en disant : attention, les clubs, les jeunes, etc., etc. et toutes les fois on nous avançait un certain nombre d'arguments sûrement valables, justifiant l'octroi de subventions exceptionnelles. Et la dernière fois, nous avons dit, c'est la der-niè-re fois ! A partir de là, il faut que les hommes et les femmes politiques, quand ils disent quelque chose, puissent l'assumer aussi dans le temps. Cette position-là a été connue puisque bien entendu l'Adjoint au Sport l'a transmise à l'ensemble des présidents de clubs. Elle a été reprise au niveau de l'ensemble des médias, donc elle était connue et aujourd'hui la fermeté dans un objectif de sauver les clubs est une bonne décision. Deux derniers points : je suis quand même un peu surpris qu'en trois semaines on arrive à trouver 300 000 € de sponsoring privé et je vais emmener Jean ROSSELOT dans les négociations qui s'ouvrent dans de nombreuses entreprises aujourd'hui, sous couvert de la crise, négociation sur des licenciements ou des baisses de salaires. Il y a un moment où il faudra aussi nous dire le nom d'entreprises qui tiennent a priori des discours relativement différents parce qu'aujourd'hui on ne peut pas dire tout et son contraire. On ne peut pas dire : il y a trop d'impôts, trop de taxes, trop d'augmentations et en même temps venir voir l'ensemble des collectivités en leur demandant de payer ! Il faut avoir un discours cohérent, on ne peut pas dire une chose et son contraire. J'ai aussi une deuxième réserve ; sur les réserves parlementaires, j'ai la même interrogation qu'Eric ALAUZET. J'avais déjà des interrogations sur leur utilisation, ce qui vient de se passer ne fait que les confirmer et je pense qu'aujourd'hui en fonction des difficultés que rencontrent un grand nombre de nos concitoyens ou de nos entreprises, je pense que ces réserves parlementaires auraient pu être mieux utilisées. Aujourd'hui les libéraux sont en train de nous donner un certain nombre de leçons au niveau de la gestion et je trouve qu'ils sont extrêmement mal placés pour cela.

**M. LE MAIRE :** Je souhaite qu'entre autres celles et ceux qui s'engagent, avec beaucoup de pugnacité, -et je lance un appel à vous Madame BRANGET qui êtes parlementaire- viennent apporter les mêmes solutions pour sauver par exemple les Papeteries de Novillars, cela m'intéresserait beaucoup que vous puissiez m'aider à sauver cette entreprise. J'espère que vous allez y mettre autant d'énergie.

**M. Lazhar KAKKAR :** Je n'ai pas une vie politique très riche, donc j'ai plutôt des constats à apporter à notre docte assemblée...

**M. LE MAIRE :** Tu es un grand connaisseur du sport.

**M. Lazhar KAKKAR :** ... un petit peu. Je voulais dire quelques mots à propos du BRC et d'abord saluer le courage et l'abnégation, je voudrais en citer quelques-uns, d'Hervé GENET, Toto BRUARD, Loulou HELKAÏM, Aresky MOUSSOUS, Vincent IAKOUT, Meddy, Xavier, Jean-Pierre et tous les autres qui, malgré les difficultés des clubs, ont continué leur mission sinon le débat n'aurait pas lieu car il aurait suffi de quelques forfaits et il n'y aurait plus de club. Je tenais à saluer leur courage et leur abnégation. Deuxième constat que j'ai fait à travers mon expérience, c'est que le monde du sport et le monde du football en particulier est un monde à part, c'est un monde qui frise l'irrationnel et qui conduit, d'ailleurs on l'a vu à plusieurs reprises, des dirigeants à mettre en danger leur santé financière, la santé de leur entreprise, leur équilibre familial, parfois même leur santé personnelle. Donc si on aborde le sport de haut niveau avec des critères très objectifs, c'est difficile car on est dans l'irrationnel. On tombe un petit peu en football comme on tombe en handball -n'est-ce pas Jacques MARIOT- ou d'autres en comédie, en musique, etc. c'est quelque chose qui se nourrit d'émotions qui se cumulent les unes les autres et quand

on est un passionné de foot c'est vrai qu'on n'a envie que d'une chose, et c'est mon cas, que le BRC continue son cheminement dans le CFA actuel, lequel CFA n'a d'amateur que le nom. Juste une petite précision pour ceux qui ne connaissent pas bien le football, sachez que les joueurs les mieux payés de Ligue 1 en France, je ne parle pas de l'Espagne et de l'Angleterre, ont des émoluments qui se montent à 400 000 € par mois, 5 M€ par an. Donc nous, on a un bas niveau et je vais peut-être vous choquer mais les salaires des joueurs fédéraux de Besançon font que dans ce milieu particulier du football ils sont loin d'être des nantis, je tenais à le dire quand même. Pour revenir à la politique de la ville, on m'a donné l'exemple de la ville de Rouen, c'est vrai que c'est une autre agglomération, dont le club, qui a petit peu eu le même destin que le nôtre, il est monté, descendu, etc. a un budget, je crois, de 3,5 M€ alors que la subvention de la ville de Rouen n'est pas plus élevée que la nôtre. Ça veut dire que ce qui fait la différence c'est essentiellement le partenariat privé. Je ne jugerai pas les problèmes de gestion, je ne suis pas en mesure de le faire parce que je n'ai pas tous les éléments. Tout ça pour vous dire que ce soir les propos du Maire m'ont plutôt réjoui dans la mesure où il a apporté quand même une bonne nouvelle, c'est que la Ville a toujours été aux côtés du BRC dont elle est le premier partenaire et sans la Ville les partenaires privés n'auraient pas lieu d'être, donc je tiens moi à affirmer que la Ville soutient le BRC et que le souhait de la Ville c'est que le BRC continue, effectivement pas à n'importe quel prix dans la mesure où nous sommes tous ici comptables des deniers publics. Il m'est arrivé quelquefois autour des terrains d'avoir à expliquer la position de la Ville et je vous assure que quand l'on explique aux gens, ils comprennent très bien que la voie qui a été prise, et je remercie le Service des Sports, Patrick BONTEMPS et M. le Maire, cette voie qui semble un peu étroite, est plutôt la voie de la responsabilité et je suis, moi, ce soir heureux de voir qu'on a à nouveau une perspective de sauvetage, j'en suis très heureux pour les gens qui oeuvrent au sein du BRC pour les jeunes et les autres.

**M. LE MAIRE :** Merci Lazhar, je n'ai rien à ajouter à ce que tu viens de dire et très bien dire.

**Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN :** Je ne suis pas une spécialiste du sport. Si je suis dans la Commission 4 c'est parce qu'il s'agissait de travailler aussi sur l'éducation et la petite enfance mais j'ai bien noté que beaucoup de difficultés des clubs viennent justement du non versement des sommes promises par les sponsors. Nous ne savons pas qui sont les sponsors que vous avez sur votre liste mais nous sommes d'accord avec vous pour attendre les promesses formelles de ces sponsors avant de verser les subventions au BRC.

**M. LE MAIRE :** Cette liste, je pense que c'est le président qui la publiera, en tout cas ce n'est pas à moi de le faire.

**Mme Françoise BRANGET :** Monsieur le Maire je voudrais revenir simplement et très rapidement sur les propos qui ont été tenus par M. ALAUZET et par M. LIME. M. ALAUZET a dit qu'il n'y avait pas de honte à descendre d'un niveau. Certainement, il n'y a pas de honte de descendre d'un niveau mais ce serait quand même illusoire de faire croire que tout repose sur les résultats sportifs. Malheureusement il y a une vraie relation entre les financements et les résultats et c'est vrai partout dans le sport donc on ne peut pas absolument le nier et quand M. ALAUZET dit que les subventions d'équilibre votées par la Ville ont entamé la crédibilité de la Ville, je lui suggère de regarder d'autres subventions d'équilibre que nous émettons pour d'autres dépenses et certains arbitrages, je suis sûre qu'il y a des marges de manoeuvre.

Quant à la réserve parlementaire, je ne peux pas laisser dire et laisser penser qu'elle est à usage privé, vous le savez, elle est institutionnelle, c'est comme ça et ce n'est pas à moi de la remettre en cause. Il est certain que je vais, au travers de cette réserve parlementaire, mettre à disposition 15 000 € comme Jacques GROSPERRIN ; avec les 25 000 € de M. JOYANDET, cela fait 55 000 € mais il n'y a pas 55 000 € de réserve parlementaire car les 25 000 € de M. JOYANDET sortent de sa poche. Précision faite, cette réserve parlementaire n'est pas à usage unique des clubs de haut niveau, elle l'est exceptionnellement, mais j'aide aussi de nombreux clubs sportifs, beaucoup pourront vous porter témoignage, et beaucoup de petites communes qui n'ont absolument pas les moyens quelquefois de subventionner des investissements qu'elles font, et cela quelle que soit la couleur politique du président de l'association ou la couleur politique du maire, je tenais à le préciser. Pour ce qui est de la subvention versée, je le fais pour le BRC c'est sûr, mais surtout pour l'attractivité de Besançon qui m'est chère et je souhaite tout simplement être concrète. Il y a un problème, j'agis à ma façon certes, mais j'agis.

**M. Patrick BONTEMPS :** Je vais répondre en premier à Philippe GONON. Je suis peut-être muet et sourd mais vous, vous êtes autiste parce que vous nous redites les mêmes choses aujourd'hui que ce que vous nous avez déjà dit, sans plus d'éléments. Sur le BBCD, je suis désolé, le BBCD est en liquidation, il y a un administrateur, que je sache il n'y a aucun chiffre qui soit sorti de la part des gens nommés par le Tribunal de Grande Instance pour gérer ce dossier. Le seul chiffre qui a été annoncé postérieurement à ce que j'ai pu dire, c'est effectivement le président qui a évoqué la fin de la saison avec un déficit à 178 000 €, ce qui représente à peu près 10 % du budget du club. Aujourd'hui voilà les seuls éléments que nous pouvons avoir donc je ne sais pas d'où vous sortez une fois de plus vos informations. Autre élément Monsieur GONON et j'arrêterai là, quand vous parlez du BRC et de son directeur financier, le directeur financier effectivement n'est plus au club mais la plainte a été déposée largement plus tard après que le club s'en soit séparé et c'est sur notre demande. Quand le club nous a annoncé qu'effectivement il y avait peut-être des problèmes avec cette personne, je lui ai dit de déposer une plainte. Aujourd'hui la plainte est déposée. Et il me semble simplement que nous sommes encore en République et que nous sommes dans un Etat de droit. Je sais que certains confondent culpabilité et présomption d'innocence, moi je dis présomption d'innocence et pour ce monsieur il y a effectivement une plainte mais aujourd'hui elle n'est pas instruite, donc pour moi ce monsieur est innocent, point. Je vous entends parler de vos propositions... vous n'êtes pas à la commission, on ne vous y voit pas, on n'a donc pas vos propositions, je suis désolé. Je comprends Madame PETITJEAN que le sport ne soit pas votre tasse de thé, n'empêche que dans cette commission, qui est d'une tristesse à mourir parce que l'opposition n'y joue pas son rôle, à part M. BONNET qui effectivement nous a dit que notre contrôle de gestion a fait faillite, où sont les propositions ? Je n'en ai toujours pas eu ce soir et si effectivement on s'ennuie à cette commission c'est parce que les uns et les autres et en particulier l'opposition est d'une tristesse à mourir parce qu'elle ne s'oppose pas, parce qu'elle ne propose pas, parce qu'elle ne débat pas. Si, c'est la réalité, je suis désolé !

Maintenant, je ne vais pas revenir sur le débat des 4 clubs. L'engagement de la Ville, les contrats de développement sportif reposaient sur la notion de projet. Les clubs sont accompagnés en fonction de leur projet. La question du basket c'est quoi ? C'est que pendant des années effectivement des présidents : André MULON, Jacques THIBAUT se sont engagés, ont fait des propositions à la Ville de Besançon en disant que leur projet était la Pro A. Ils nous ont demandé de les soutenir, de les aider à telle hauteur, et en contrepartie ils allaient chercher les partenaires privés qui leur permettraient d'accéder à ce niveau. Ces engagements-là ont été tenus. Qu'on le veuille ou non, depuis 2005, nous n'avons jamais voté de subventions d'équilibre aux clubs de haut niveau à Besançon. Et le problème du basket, c'est sa faillite sportive et derrière effectivement l'absence de reprise. Est-ce que quelqu'un aurait pu dire au basket, il y a deux ou trois ans, votre projet ne m'intéresse pas, les partenaires privés que vous êtes capables de mobiliser pour pas loin d'un million d'euros, ça ne nous intéresse pas, le basket ne nous intéresse pas ? Non ! Pour le BRC, là encore, après tous les propos qui ont été tenus ce soir, est-ce qu'il y a une personne qui aurait accepté ici dans cette enceinte il y a deux ou trois ans, quand le BRC en 2005 était en difficulté, qu'on lui dise : maintenant, c'est le club qu'on a choisi de ne plus aider, etc. Bien sûr que non ! Le hand féminin, là encore c'est l'élite du sport bisontin, les meilleurs résultats jamais obtenus, un travail de formation de fond depuis des années, il était impensable que la Ville de Besançon ne l'aide pas. Le hand masculin, bien sûr que oui c'est aussi un club historique de la Ville de Besançon ! C'est aussi un club, c'est le seul et je salue son président qui était présent avec nous tout à l'heure, c'est le seul club qui récemment a effectivement accepté la gestion en disant : on met le sportif derrière et on va essayer de s'en sortir et ils sont en train de s'en sortir. Alors arrêtez ! Bien sûr qu'aujourd'hui la situation que l'on déplore tous, que je déplore le premier, va permettre une redistribution des choses. Je pense que le projet du basket tel qu'il a été construit par André MULON aujourd'hui, on ne va pas en reparler de sitôt. Aujourd'hui il y a deux clubs de basket, réinstallons le basket à Besançon parce qu'il est important qu'il y ait du basket à Besançon. Est-ce que pour autant on va réfléchir le basket pour la Pro A ? Certainement pas, certainement pas ! Commençons par stabiliser les choses, commençons par travailler sur la formation là aussi au basket et on verra ce qui se passe par la suite. Aujourd'hui on va aider l'ESB F parce qu'on tient à ce club et là je vais répondre à Mme BRANGET. C'est dommage que vous ne connaissiez pas les dossiers. Peut-être que si vous étiez à la commission des sports elle serait plus animée et ça vous éviterait de dire des bêtises ce soir (réactions). Dans notre contrat de développement sportif, il y a un volet marqué formation. La Ville de Besançon apporte 100 000 € pour le travail de formation à l'ESB F. Eh bien alors ! ne dites pas qu'elle n'est pas financée. Elle existe et elle est financée par la Ville de Besançon. La difficulté de l'ESB F, et je suis allé le dire au conseil d'administration du club, on a essayé de ne pas voter les subventions, c'est que

malheureusement le club, depuis quelques années, vit effectivement au-dessus de ses moyens. Je peux vous dire qu'au niveau de la fédération cela leur a été dit. Je suis l'adjoint qui a le plus aidé l'ESB F depuis que je suis élu. J'ai proposé les 50 000 € pour l'Europe, nous avons aidé le club lorsque Christophe MARECHAL n'avait plus son emploi au sein de la fédération, nous avons augmenté la subvention de 30 000 € l'année dernière, vous l'avez oublié. A chaque fois que le club s'est trouvé en difficulté, je suis monté avec lui à Paris, au CNOSF, pratiquement tous les ans et ce que je peux vous dire c'est que dans ces instances les propos qui ont été tenus au club, au président et au trésorier sont toujours ceux que nous avons tenus : «aujourd'hui vous avez à travailler sur vos dépenses et principalement sur votre masse salariale. Vous avez un budget qui doit être encadré». Malheureusement la situation du club aujourd'hui est celle pour laquelle il était prévenu depuis des années. Maintenant, il n'y a pas de déshonneur à être en D2. On a vu un club qui nous a produit de bons matches, on doit pouvoir retrouver la D1 parce que c'est son objectif et la Ville accompagnera le club.

Sur le BRC Madame BRANGET, donnez-nous des propositions. Je suis quand même étonné qu'ici, dans cette assemblée, des personnes qui nous parlent de gestion, de contrôle, d'encadrement, lorsqu'un club nous présente un budget déficitaire à 1,5 M€, en prévisionnel, disent que la ville doit l'accepter. Je ne parle même pas du passif, la seule chose qu'on demande sur le passif, c'est de le connaître à l'euro près. Aujourd'hui il est de 400 000, peut-être qu'il sera plus, peut-être qu'il sera moins, on peut avoir aussi de bonnes surprises, je le souhaite, mais en tout cas c'est cela qu'on veut savoir et rien d'autre, après on verra comment l'apurer. Maintenant sur la question effectivement du prévisionnel, il n'est pas acceptable ; une collectivité responsable quelle qu'elle soit, ne peut débloquer ses subventions lorsque l'on lui présente un budget déficitaire de 200 à 300 000 €, quand on demande 300 000 € à des partenaires privés, le problème du foot étant d'abord un problème de partenaires privés, le déficit a été le fait des privés. L'an dernier, hors CREDITEC, le principal partenaire privé du club, c'est 140 000 €, ce n'est que 140 000 €. Donc là aussi il faut le savoir, pour passer de 140 000 € à 300 000 € c'est un effort important, c'est ce que nous avons demandé au club. Aujourd'hui on a quelques promesses, effectivement, d'engagements, nous en prenons acte. Nous sommes prêts bien entendu, le Maire l'a dit, à faire ce qu'il faut pour débloquer la subvention. Par contre il n'est pas question de verser la totalité de la subvention en un seul versement. Là aussi nous avons des soucis d'équité, l'ensemble du mouvement sportif nous regarde, nous verserons la subvention, comme nous l'avons dit, avec notre contrôle mensuel pour le BRC.

Je terminerai en disant simplement que je n'ai pas trop d'inquiétude. Je regrette bien entendu la situation des clubs de haut niveau mais je peux vous assurer que j'ai le soutien du mouvement sportif dans son ensemble, il me l'a dit, effectivement, il trouve que notre position est juste. Je peux vous dire aussi que j'ai le soutien des Bisontins et des Bisontines. La plupart des gens que je rencontre, qu'ils soient sportifs ou non, me disent : vous avez une position juste, tenez-la. Et je dirai aussi, pour terminer, effectivement ce que les sportifs ne supportent pas c'est de faire du sport un enjeu de politique politicienne et je suis convaincu que le mouvement sportif, aujourd'hui, saura juger effectivement les débats tenus dans cette salle. Et la meilleure réponse que l'on peut apporter à la gestion des clubs, c'est effectivement de décider de ne pas apurer les déficits, nous ne les apurerons pas et c'est le message qui est entendu et qui doit être entendu et qui fera que pour les années à venir, les clubs feront plus attention à leur gestion.

**M. LE MAIRE :** Je crois que beaucoup a été dit. Je vais donc conclure. Je regrette un peu ce débat. Je reviens sur l'histoire des danseuses, ça ne me plaît pas parce que ce n'est pas digne pour les clubs, ce n'est pas digne pour les femmes en général. Donc je pense qu'il faut faire attention à ce qu'on dit en conseil municipal. Moi j'ai le sentiment ce soir de n'avoir rien dit d'exagéré et quand vous me dites : «Monsieur le Maire ce que vous êtes exigeant !» mon discours est exactement celui des instances nationales de la fédération française de foot, et en ayant cette ligne de conduite je crois que je suis parfaitement en accord avec les instances nationales qui décident en fin d'année des montées et des descentes. Je le répète, que le message soit clair, oui nous voulons sauver le BRC mais nous ne paierons pas le déficit car ce que nous voulons c'est sauver le BRC mais pas pour un mois, nous voulons le sauver pour l'année sportive et pour les années qui viennent, c'est cela que nous voulons faire. Monsieur GONON, le débat est clos. Je vous redonne la parole sinon vous allez nous faire le coup du «je me lève, je m'en vais».

**M. Philippe GONON** : Simplement quand on parle à un chef d'entreprise en ce moment, comprenez que nous avons des difficultés et je le dis clairement et nettement, nous faisons des choix qui sont difficiles à faire dans nos boutiques parce que sinon on va crever. Là nous avons fait un choix que nous vous avons proposé en disant : nous, nous avons manifestement une autre vision et nous avons dit : 2 clubs au lieu de 4, par exemple le foot, par exemple le hand féminin, on a fait des choix et on les assume complètement. Nous sommes d'accord avec vous pour dire qu'il faut contrôler et davantage les subventions promises...

**M. LE MAIRE** : Vous n'êtes pas correct.

**M. Philippe GONON** : Je peux finir ?

**M. LE MAIRE** : Vous n'êtes pas correct parce que j'ai dit que le débat est clos.

**M. Philippe GONON** : Il n'est pas clos. Vous avez décidé...

**M. LE MAIRE** : Si, le débat est clos. Je vous ai redonné la parole parce que je pensais que vous alliez faire une mise au point, et vous repartez là-dessus donc je ne suis pas d'accord avec vous. Chacun a pu s'exprimer, j'ai voulu vous redonner la parole parce que je pensais que vous alliez parler des danseuses mais vous réembroyez. Je demandais votre conclusion en une phrase. On ne relance pas le débat car cela va faire pas loin de 3 h que nous sommes sur ce dossier, beaucoup a été dit, il faut un minimum de correction entre nous. Terminez votre intervention.

**M. Philippe GONON** : La priorité n'était pas, pour un certain nombre de sponsors cette année, le sport. Il ne faut pas, pour cela, condamner la politique sportive de la Ville, on est d'accord avec vous, dans sa totalité. Simplement nous demandons le renforcement impératif des contrôles. Nous voulons presque le système que nous vous avons proposé c'est-à-dire quasiment une mensualisation avec non pas un arrêté des comptes, simplement une vérification que les sponsors ont bien versé leur participation, c'est tout ce que nous demandons. Et en fonction de la réponse que vous allez nous donner, nous voterons sans doute avec vous les subventions que vous allez verser à l'ESB F et au BBC.

**M. LE MAIRE** : De toute façon, il sera facile de voir ce que vous avez dit parce qu'on me dit, Monsieur GONON, que vous avez filmé tout ce débat ce soir et que ce débat tourne déjà actuellement sur votre site. Oui, voilà, j'ai les images du débat de ce soir, filmées par vous-même et qui tourne sur votre site.

**M. Philippe GONON** : Et alors, quel est le problème ?

**M. LE MAIRE** : Vous êtes en train de dire non.

**M. Philippe GONON** : Comment ? Je suis en train de dire que je vote avec vous.

**M. LE MAIRE** : Non, ce n'est pas ça. Vous venez de me dire que ce n'était pas vrai. Je suis en train de dire, par correction, que votre débat -vous voyez ce que c'est que la récupération politique-

**M. Philippe GONON** : Mais c'est mon intervention.

**M. Jean ROSSELOT** : Ce n'est pas de la récupération, c'est de la contrebande.

**M. LE MAIRE** : C'est de la contrebande, merci Jean. Monsieur GONON, ce que vous faites là n'est pas correct.

**M. Philippe GONON** : C'est mon intervention.

**M. LE MAIRE** : Ce que vous faites là n'est pas correct. Je vais d'ailleurs faire vérifier si c'est légal. Monsieur ROSSELOT, vous avez employé un mot qui est juste, ce n'est pas correct de filmer à l'insu de tout le monde et alors même que le débat n'est pas terminé, vous le diffusez déjà pour des raisons politiciennes sur Internet. Monsieur GONON cela ne vous fait pas honneur et ça ne fait pas honneur à la



démocratie. Vous savez, avec ces choses-là on n'est jamais gagnant. C'est scandaleux d'utiliser les difficultés, et votre vote avec nous vous pouvez le garder, abstenez-vous, ne prenez pas part au vote. Moi je préfère le vote d'une opposition qui n'est pas d'accord et qui le dit que quelqu'un qui utilise les difficultés d'un club pour les passer sur Internet, sur son site. Ne me dites pas que ce n'est pas vrai, voilà ce qui passe sur votre site actuellement.

**M. Philippe GONON** : Bien sûr, je vous l'ai dit mais c'est mon intervention. Vous m'enregistrez bien !...

**M. Patrick BONTEMPS** : Mais vous le savez et c'est légal.

**M. LE MAIRE** : Vous savez très bien, Monsieur GONON, qu'ici, majorité et opposition, sommes scandalisés par cette façon de faire. Voilà ce que je tenais à vous dire. C'est scandaleux et le carton rouge que vous m'avez décerné, Monsieur GONON, vous devriez le ressortir pour vous.

En ce qui concerne la vidéo Monsieur ROSSELOT, mon cher Jean pour mettre de la convivialité, -vous n'en demandez pas tant effectivement- nous avons dit que nous ferions un essai pour le conseil municipal commun avec Fribourg, ce qui a été fait. Il y a eu, pour un coût de 7 491 € TTC 12 connexions dont 2 de contrôle interne sur les services de la Ville, c'est-à-dire que pour 7 491 € 10 personnes ont regardé, ce qui fait 700 € la connexion, je vous laisse juger. 7 400 € la séance, on peut peut-être penser que si on le faisait sur l'année ça serait peut-être un peu moins cher, simplement il y a eu 10 connexions. Le «train de vie de la Ville» ne permet pas cette dépense».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable (5 abstentions sur 10 présents) de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention de Mme CRABBÉ-DIAWARA), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 8 octobre 2009.*